



N°7
20/12/2023



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Olivier RIAUDEL
ASTREDHOR Sud-Ouest
olivier.riaudel@astredhor.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Edition Horticulture

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

BILAN 2023

Bilan de campagne 2022-2023 :

- **Présentation du dispositif** ([cliquer ici pour accéder au paragraphe](#))
- Bilan climatique ([cliquer ici pour accéder au paragraphe](#))
- Bilan ravageurs ([cliquer ici pour accéder au paragraphe](#))
- Bilan maladies ([cliquer ici pour accéder au paragraphe](#))
- Aspects règlementaires ([cliquer ici pour accéder au paragraphe](#))

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal Grand
Sud-Ouest Horticulture/Pépinière
N°7 du 20/12/2023 »*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

**BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL**
ÉCOPHYTO

Préambule

Les observations sont menées essentiellement dans le cadre du service conseil animé par ASTREDHOR Sud-Ouest et sur des parcelles de la station d'expérimentation de Villenave d'Ornon (33).

Le territoire couvre la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie.

Les visites conseils sont réalisées sur près de 50 entreprises de production horticole, essentiellement de plantes en pot, plantes à massif, plants maraichers, aromatiques, et principalement sous abris (sauf chrysanthèmes menés aussi en plein air en été).

La fréquence des visites-conseil sur les entreprises varie de 1 à 10 par an, et les informations sont aussi alimentées par des échanges réguliers toute l'année.



Des pièges installés sur quelques entreprises et à la station d'expérimentation de Villenave d'Ornon (33) permettent de suivre certains lépidoptères :

- Pyrale du cyclamen *Duponchelia fovealis*
- Tordeuse de l'œillet *Cacoecimorpha pronubana*
- Noctuelle de l'artichaut *Chrysodeixis chalcites*
- Noctuelle de la tomate *Helicoverpa armigera*
- Noctuelle Gamma *Autographa gamma*

En horticulture, les diagnostics sauf mention particulière sont effectués sous abris.

Méthode de recueil des données d'observations

Ce BSV est alimenté par **3125 diagnostics** réalisés sur **146 visites d'entreprises horticoles** du Sud-Ouest de la semaine 3 à la semaine 51. Les observations concernent les cultures touchées par un bioagresseur. Les cultures saines ne sont pas notées.

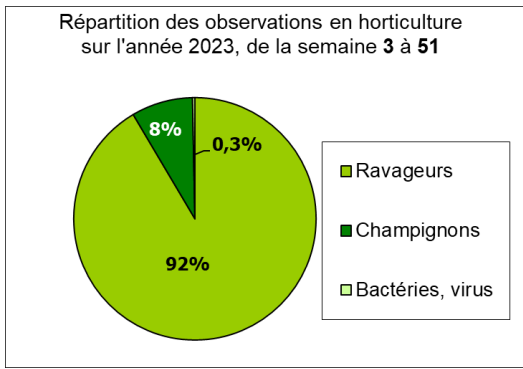
Pour chaque catégorie de bio-agresseur et pour chaque observation :

- un **niveau d'attaque** est relevé (1 : faible, 2 : moyen, 3 : attaque fort).
- une **moyenne pondérée** est calculée avec les coefficients 1, 2, 3 suivant l'effectif des observations par niveau d'attaque : $(nb\ obs.\ au\ niveau\ 1 \times 1 + nb\ obs.\ au\ niveau\ 2 \times 2 + nb\ obs.\ au\ niveau\ 3 \times 3) / nb\ obs.$: c'est une indication d'**intensité d'attaque** (échelle 1 à 3).
- un **% d'observations** est calculé par bioagresseur ($nb\ obs. / total\ nb\ obs.$)
- un **% d'entreprises touchées** est calculé par bioagresseur.
- les cultures touchées sont listées et le nombre d'observations réalisées est précisé entre parenthèses

Les observations sont réalisées sur plantes annuelles, vivaces, plants maraichers et plantes de pépinières se trouvant sous les mêmes abris.

Sur l'année 2023, **92 % des diagnostics ont porté sur des ravageurs, 8 % sur des maladies cryptogamiques et <1 % sur des maladies bactériennes et virales.**

Evaluer les risques		Analyser et gérer les risques
Intensité d'attaque 1	Faible , peu de petits foyers	→ observer l'évolution du ravageur, la gestion par les auxiliaires si présents
Intensité d'attaque 2	Moyenne , quelques gros, ou nombreux petits, foyers	→ réajuster la protection vis-à-vis du bio-agresseur en renforçant les lâchers d'auxiliaires contre les ravageurs ou en intervenant avec un produit de bio contrôle respectant au mieux les auxiliaires.
Intensité d'attaque 3	Forte , généralisée ou en voie de l'être	→ intervenir en privilégiant des produits présentant le plus faible risque pour la santé et l'environnement, réduire le niveau de pression
Dans tous les cas, gérer les foyers (élimination, taille, interventions localisées)		



Légende des tableaux qui suivent

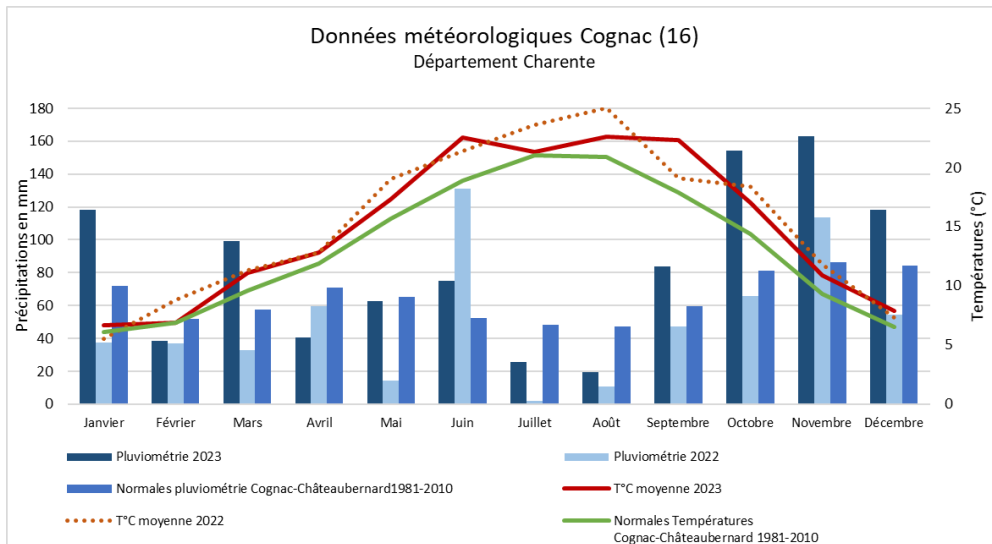
Intensité d'attaque		
1	< niveau d'attaque < 1,5	< 10% d'entreprises touchées
1,5	< niveau d'attaque < 2	10 < % entreprises touchées < 30%
2	< niveau d'attaque < 2,5	30 % < % entreprises touchées < 50%
2,5	< niveau d'attaque < 3	% entreprises touchées > 50%

Indice de fréquence		
1	< 10% des observations	
2	10 à 20%	
3	> 20%	

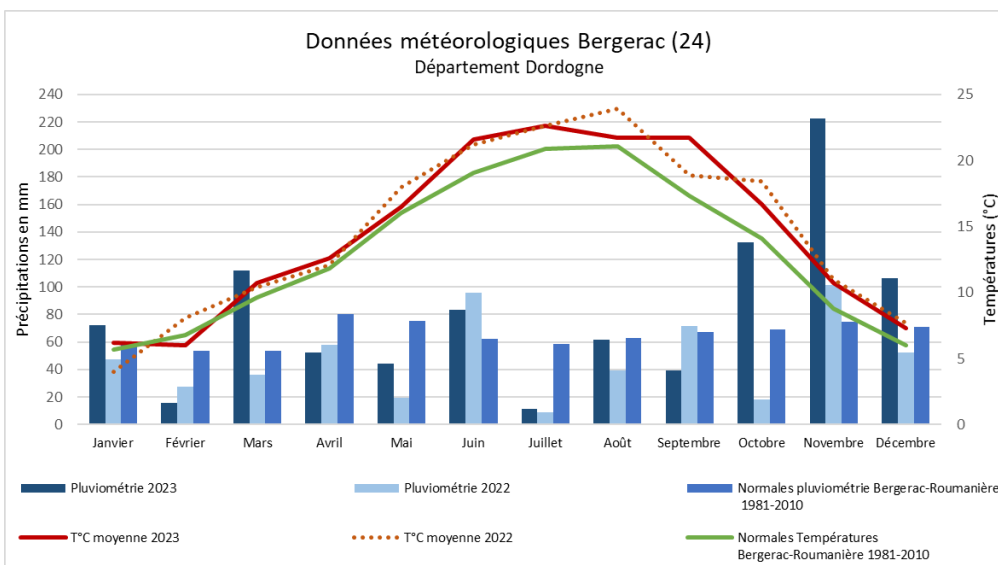
Indice de gravité	
1	< gravité < 3 peu grave
3	< gravité < 5 moyennement grave
5	< gravité < 7 grave
7	< gravité < 9 très grave

▶ Par rapport à 2022, la répartition des diagnostics entre les ravageurs (92 % contre 91 %) et les maladies (8 % contre 9 %), est très stable. Sur les cultures ornementales sous-abris, les ravageurs restent largement dominants.

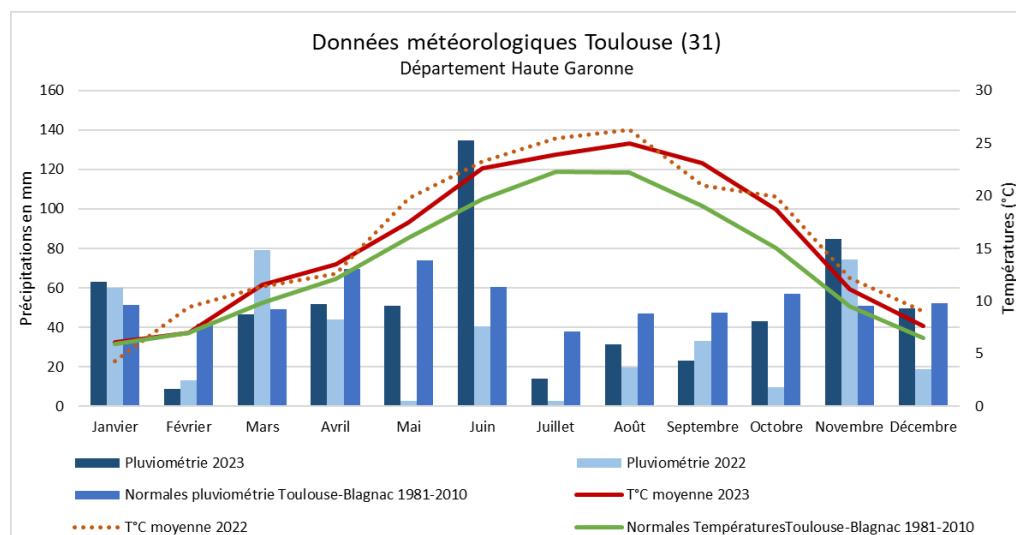
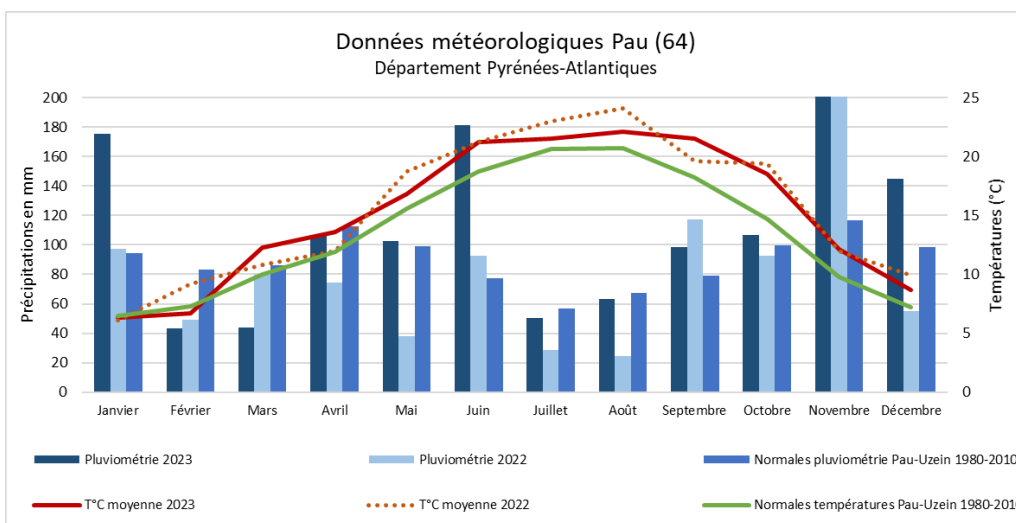
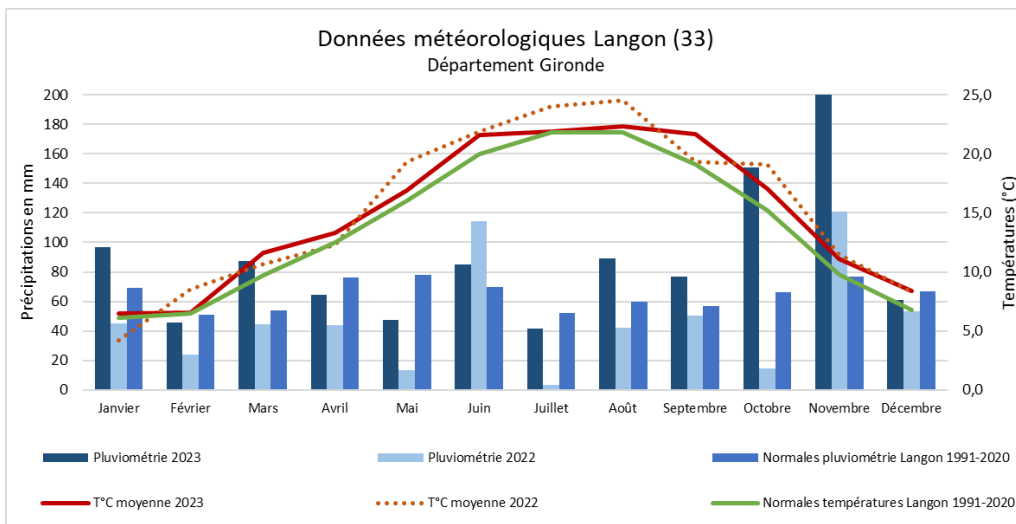
Suivi climatique (données issues de Weather Measures)

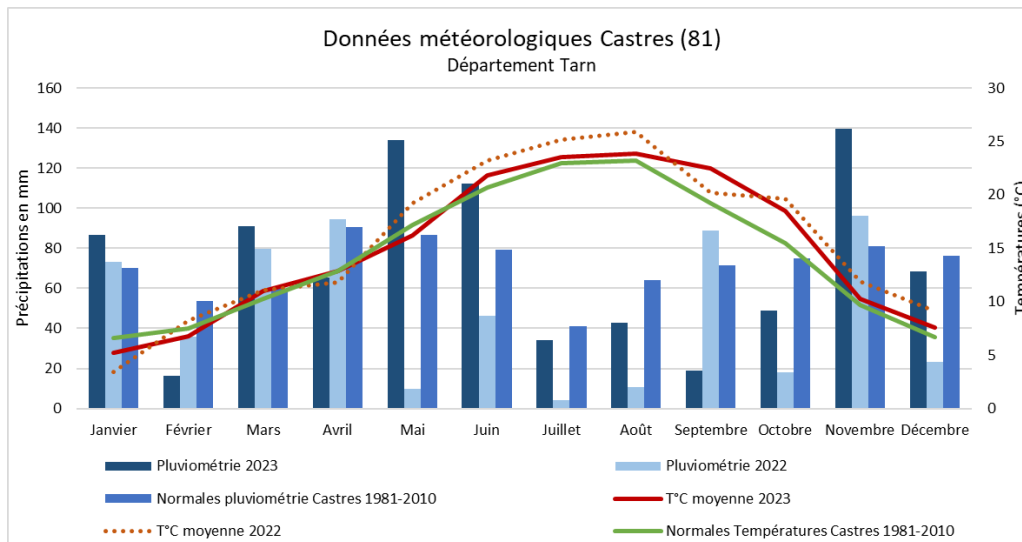


En 2023, la tendance à l'augmentation des températures se poursuit. Sur l'ensemble des départements représentés, les courbes des températures moyennes calculées en 2023 dépassent quasiment tous les mois les températures moyennes de « référence » (années 1981 à 2010). Les plus grosses différences sont souvent observées sur les mois de septembre et d'octobre. En comparaison avec 2022, les mois de mai, juillet et août ont été moins chauds cette année (même le mois de juin à Castres) tandis que le mois de septembre a été plus chaud dans tous les départements.



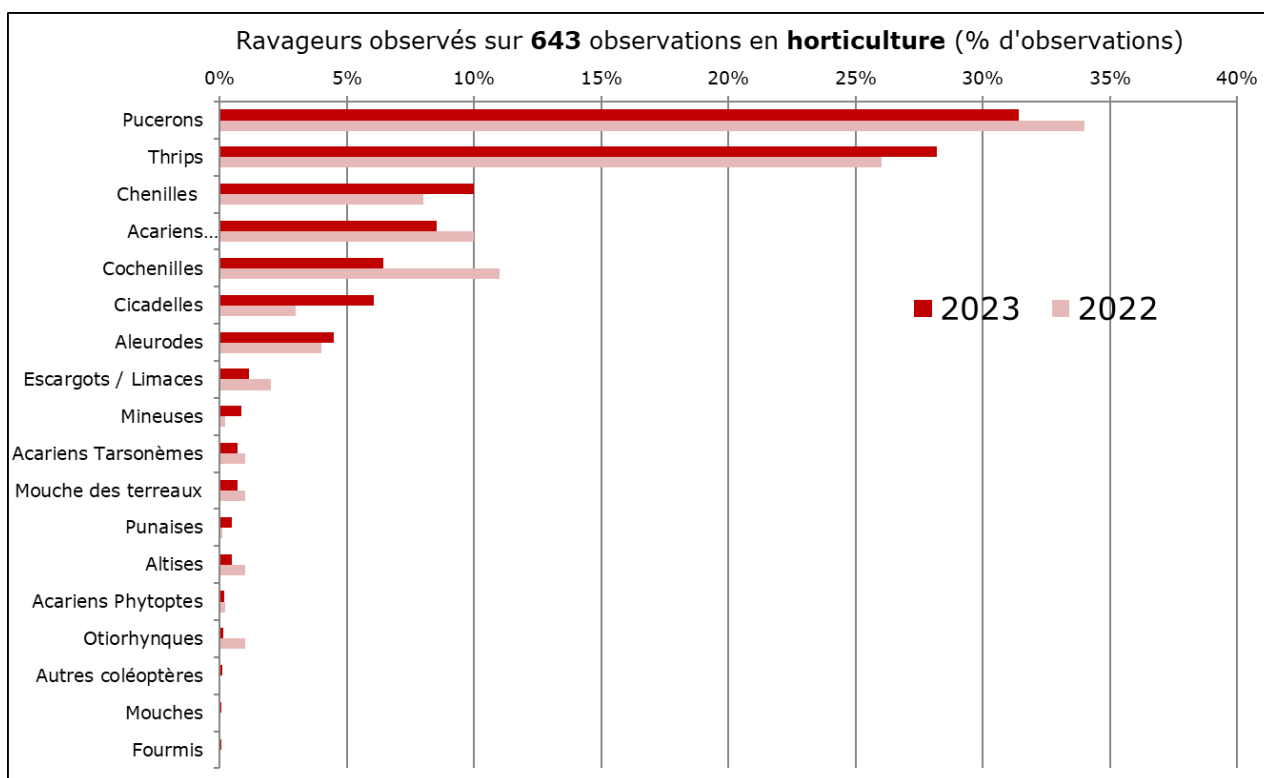
Ce qui est particulier cette année dans le sud-ouest par rapport à 2022 et aux années précédentes, c'est l'importance des pluies. L'année 2023 n'est pas encore terminée et les pluviométries dépassent de 34 à 86 % les précipitations 2022, année sèche. En comparaison avec des normales annuelles (1981 à 2010), l'augmentation est en moyenne de 20 % excepté à Toulouse où la pluviométrie est encore inférieure aux normales et à Castres où la pluviométrie est conforme aux normales.



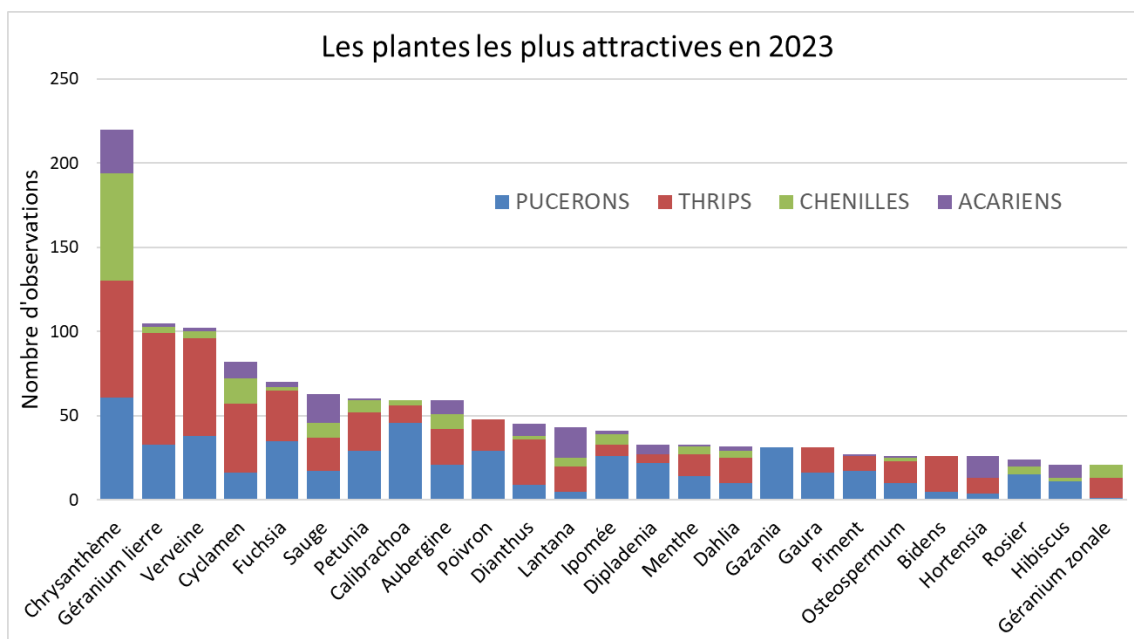


Ravageurs

2847 diagnostics (92 %) ont été réalisés sur des cultures touchées par des ravageurs.



Comme en 2022, les pucerons et les thrips restent les principaux ravageurs observés sur cultures sous-abris. En pourcentage, ils représentent 59% des diagnostics « ravageurs » sur les cultures menées sous-abris, et en ajoutant les chenilles, les acariens et les cochenilles, on atteint 85% des ravageurs observés.



Comme chaque année, les **chrysanthèmes** restent les cultures les plus touchées puis viennent les **géraniums lierre**, les **verveines**, les **cyclamens**, les **fuchsias**, les **sauges**,... Les **géraniums lierre** et les **verveines** sont particulièrement attaqués par les pucerons et les thrips tandis que les autres attirent les 4 ravageurs principaux.

Tableau 1 HORTICULTURE	Traitement données Ravageurs 2023 Janvier-Décembre - BSV FINAL													
	1	2	3	nb obs.	nb vis.	% vis.	% obs.	% obs.rav	Indice niveau d'attaque	Indice de fréquence	Indice de gravité	% obs./Rav.	Indice de gravité	
tout ravageur confondu	1092	1449	305	2847	146		91%	100%	1,7			2022	2022	
Pucerons	381	443	70	894	131	90%	29%	31%	1,7	3	5,0	34%	5,1	=
Thrips	306	399	98	803	136	93%	26%	28%	1,7	3	5,2	26%	5,8	-
Chenilles	127	145	12	284	102	70%	9%	10%	1,6	2	3,2	8%	1,8	+
Acariens Tétranyques	86	123	34	243	97	66%	8%	9%	1,8	1	1,8	10%	3,9	-
Cochenilles	29	114	40	183	82	56%	6%	6%	2,1	1	2,1	11%	4,1	-
Cicadelles	72	87	13	172	76	52%	6%	6%	1,7	1	1,7	3%	1,7	=
Aleurodes	51	53	24	128	55	38%	4%	4%	1,8	1	1,8	4%	2,0	=
Escargots / Limaces	5	28	0	33	16	11%	1%	1%	1,8	1	1,8	2%	1,8	=
Mineuses	19	5	0	24	19	13%	1%	1%	1,2	1	1,2	0%	1,4	=
Acariens Tarsonèmes	1	15	4	20	16	11%	1%	1%	2,2	1	2,2	1%	2,0	=
Mouche des terreaux	1	19	0	20	8	5%	1%	1%	2,0	1	2,0	1%	2,0	=
Punaises	6	6	1	13	11	8%	0%	0%	1,6	1	1,6	0%	2,0	-
Altises	7	4	2	13	8	5%	0%	0%	1,6	1	1,6	1%	1,8	=
Acariens Phytotes	0	3	2	5	5	3%	0%	0%	2,4	1	2,4	0%	2,3	=
Otorhynques	1	1	2	4	4	3%	0%	0%	2,3	1	2,3	1%	2,3	-
Autres coléoptères	0	2	1	3	2	1%	0%	0%	2,3	1	2,3			
Mouches	0	1	1	2	2	1%	0%	0%	2,5	1	2,5			
Fourmis	0	1	1	2	2	1%	0%	0%	2,5	1	2,5			
Tenthredes	1	0	0	1	1	1%	0%	0%	1,0	1	1,0			

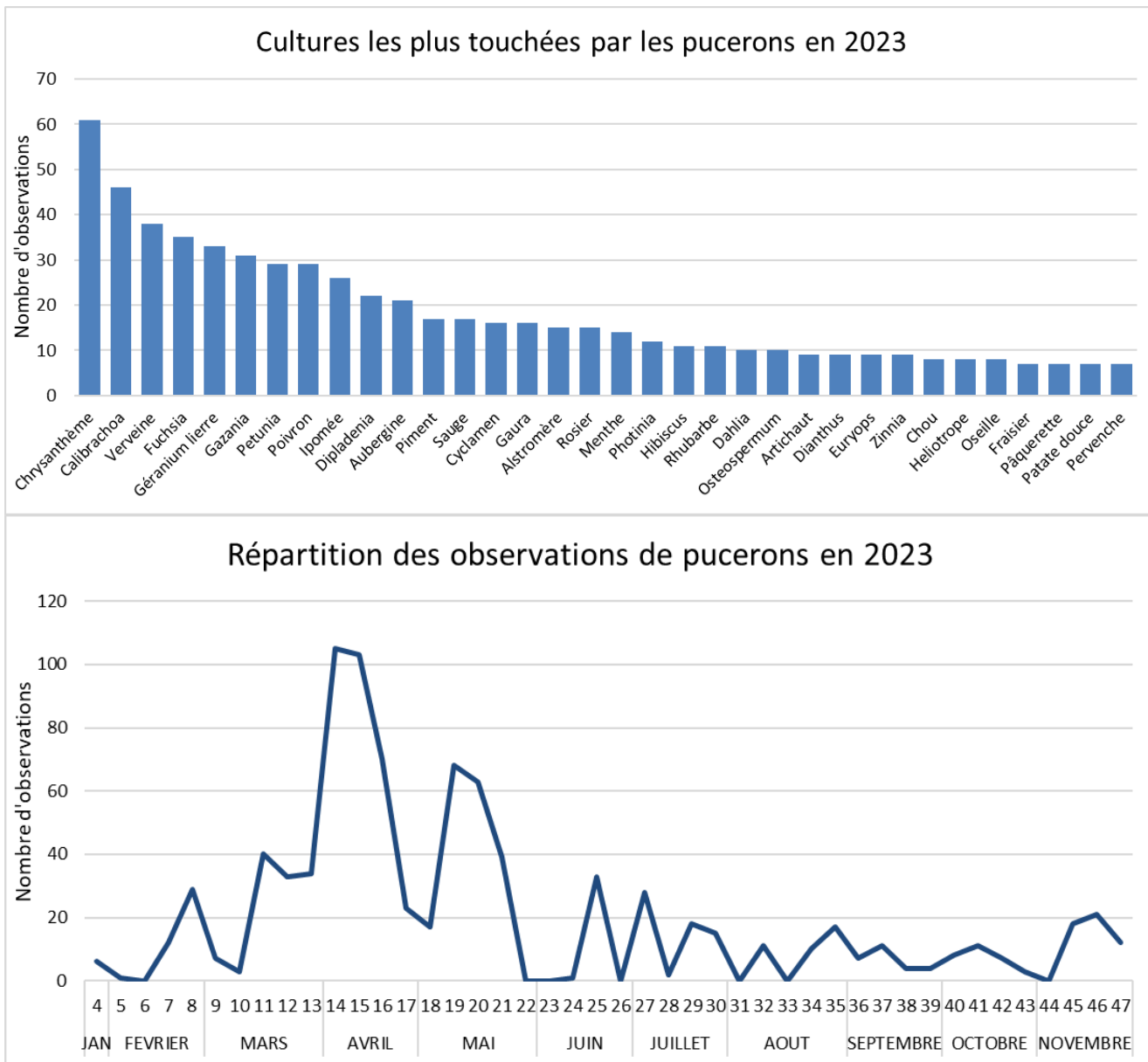
FREQUENCE :

Par rapport à 2022, les chenilles ont été plus souvent diagnostiquées que les acariens et les cochenilles et les cicadelles plus souvent que les aleurodes

GRAVITE :

La **pression** des **pucerons** est quasiment identique à celle de 2022 tandis que celle des **thrips**, des **acariens** et des **cochenilles** est **plus faible** que l'année précédente. Seule la **pression** des **chenilles** a **augmenté** par rapport à 2022.

• Pucerons



Faits marquants :

- Les pucerons sont au **1^{er} rang** avec **31 % des diagnostics** (contre 34 % en 2022). Ils représentent 90 % des visites d'entreprises (85 % en 2022).
- Les pucerons ont un indice de **gravité élevé (5.0 contre 5.1 en 2022)** de par leur fréquence élevée et leur niveau d'attaque moyen à fort de **1.7**.
- Une grande diversité d'espèces végétales est **impactée (163 cultures différentes)** ce qui en fait le ravageur **le plus polyphage**. Les **5 cultures les plus touchées** sont les chrysanthèmes, les calibrachos, les verveines, les fuchsias et les géraniums lierres (cultures de printemps principalement).

Evaluation du risque

Les pucerons entraînent des déformations de feuillage, des dépôts de miellat collants, des formations de fumagine noire et des colonies nombreuses bien visibles. **Ce ravageur est responsable des pertes de croissance et des dépréciations visuelles les plus importantes sur le printemps**. Plus de la moitié des pucerons de l'année sont observés sur avril et mai. Pour une lutte biologique performante sous-abris, les auxiliaires doivent être suffisamment bien installés en fin d'hiver pour pouvoir réguler le développement très rapide des pucerons sur la période du printemps. C'est généralement sur cette période que les dégâts sont visibles si les auxiliaires ne sont pas assez nombreux. Ensuite, **la faune naturelle souvent présente en fin de printemps assure le contrôle des pucerons sur l'été, période pendant laquelle ces ravageurs ont plus de mal à se développer à cause des températures élevées**. C'est à l'automne que de nouveaux dégâts peuvent apparaître sur chrysanthèmes, cyclamens et plantes bisannuelles.

Parmi les espèces polyphages on observe fréquemment sous abris :

- *Aulacorthum solani* : le **puceron de la pomme de terre** que l'on retrouve beaucoup sur géranium lierre, pétunia, fuchsia, gaura, verveine, solanacées (cultures de printemps principalement) ;
- *Macrosiphum euphorbiae* : le **puceron de la tomate** présent également sur les cultures de printemps et les plantes maraîchères ;
- *Myzus persicae* : le **puceron vert du pêcher** sur dipladéna, calibrachoa, plantes maraîchères puis bisannuelles (printemps, automne) ;
- *Aphis gossypii* : le **puceron du melon**, principalement sur chrysanthèmes, cyclamens, hibiscus (été, automne).

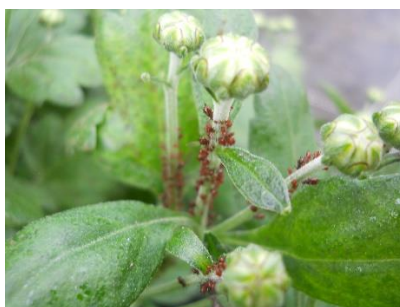
D'autres **espèces particulières** peuvent être repérées :

- Sur Dipladéna : le **puceron jaune du laurier rose**, *Aphis nerii*
- Sur Chrysanthème : **Macrosiphoniella samborni**, puceron marron cuivré
- Sur Chou : le **puceron cendré du chou**, *Brevicoryne brassicae*
- Sur Artichaut : le **puceron noir de la fève**, *Aphis fabae*

ILLUSTRATION DES DÉGATS DES PUCERONS



***Aphis gossypii* Chrysanthème**
Astredhor Sud- Ouest



***Macrosiphoniella samborni* Chrysanthème**
Astredhor Sud- Ouest



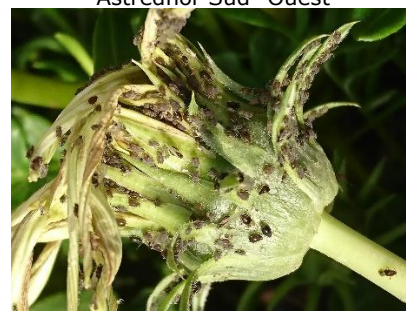
***Aphis nerii* Dipladéna**
Astredhor Sud- Ouest



***Myzus persicae* Ipomée**
Astredhor Sud- Ouest



***Myzus persicae* Calibrachoa**
Astredhor Sud- Ouest



***Aphis fabae* Gazania**
Astredhor Sud- Ouest



***Aphis gossypii* Cyclamen**
Astredhor Sud- Ouest

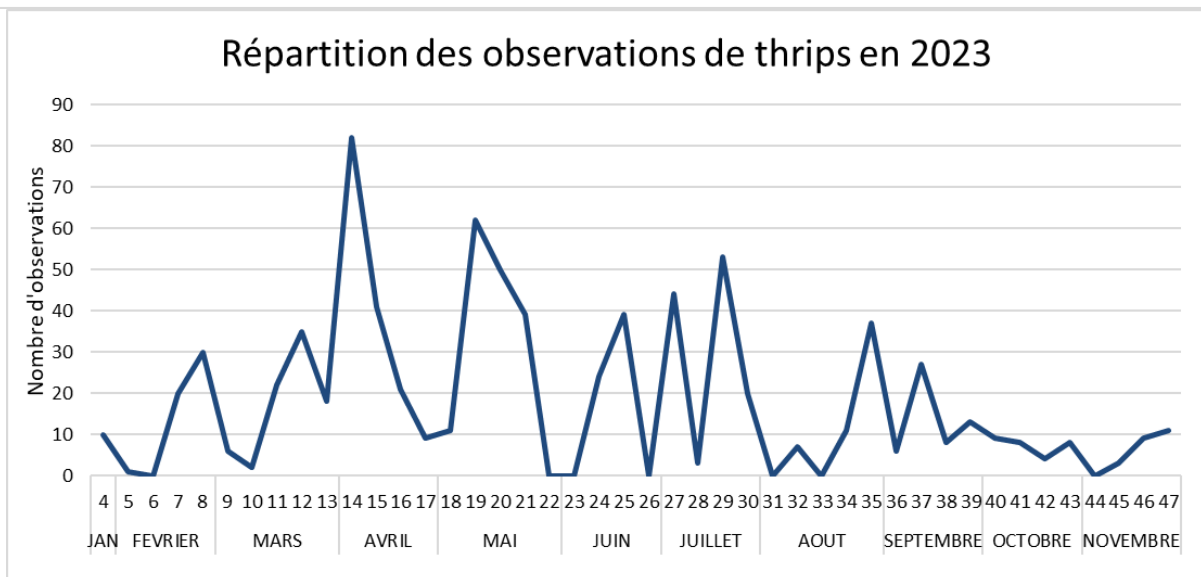
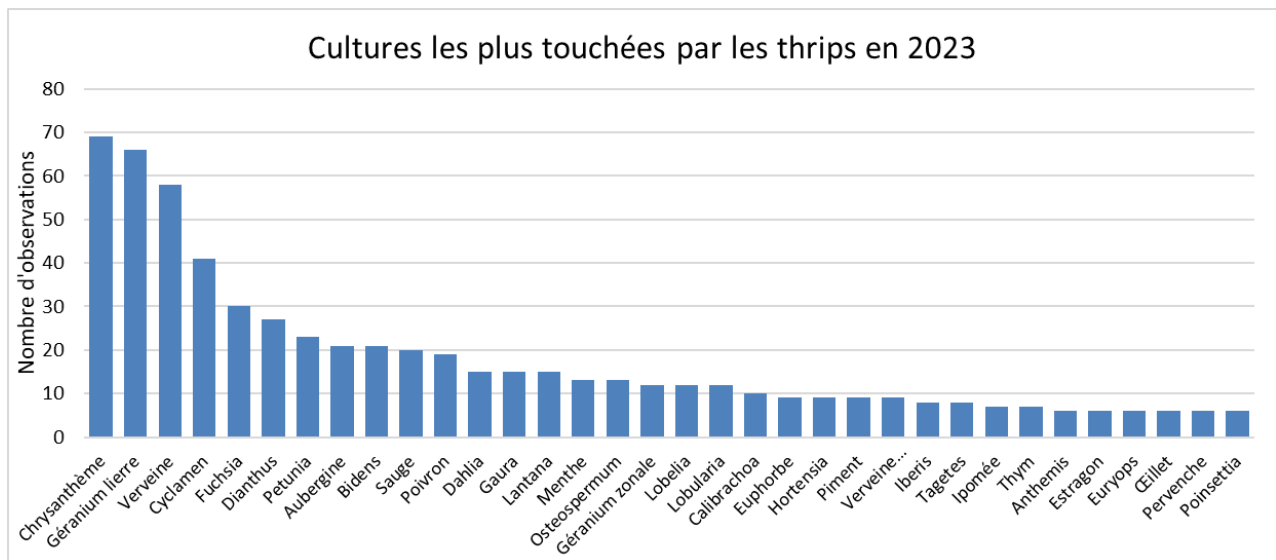


***Aulacorthum solani* Fuchsia**
Astredhor Sud- Ouest



***Macrosiphum euphorbiae* Aubergine**
Astredhor Sud- Ouest

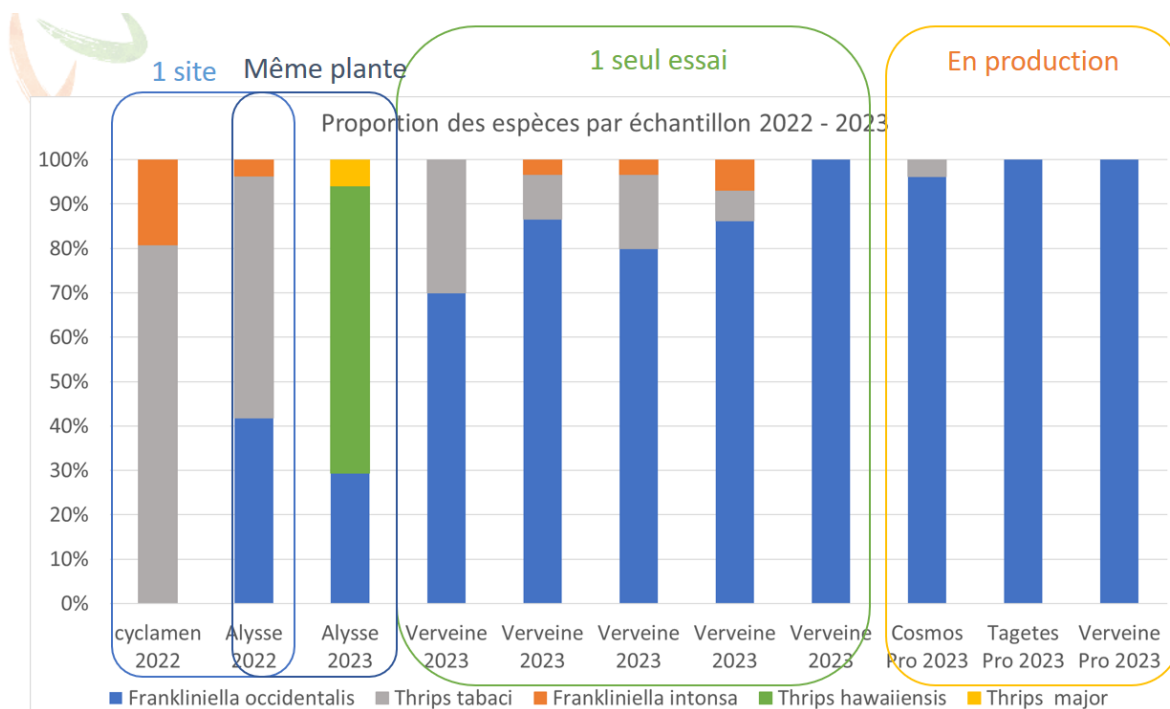
• Thrips



Faits marquants :

- Le thrips est au **2nd rang** avec **28 % des diagnostics** (contre 26 % en 2022). Il représente 93 % des visites d'entreprises (89 % en 2022) ce qui montre une présence très constante sur l'année et sur les exploitations visitées, même supérieure à celle des pucerons. Les niveaux les plus faibles sur l'année sont observés d'octobre à janvier.
- Les **attaques** sont d'**intensité moyennement forte 1.7 (légèrement inférieure à 2022)**.
- Son **indice de gravité est de 5.2, soit inférieur** à celui calculé en 2022 (5.8).
- De nombreuses **cultures** sont **impactées, (133 espèces végétales contre 110 en 2022)**, ce qui en fait le **2nd ravageur le plus polyphage**. On le retrouve principalement sur les cultures de printemps (géraniums lierres, verveines, fuchsias, œillets, pétunias,...) et estivales (chrysanthèmes et cyclamens).

Evaluation du risque : avec des pressions fortes, le thrips peut causer des dégâts bien visibles sur feuilles (verveines, pétunias, calibrachoa, aubergines, chrysanthèmes,...) et sur fleurs (chrysanthèmes, cyclamens,...). Les contrôles de présence à réception des jeunes plants sont indispensables à une bonne gestion sanitaire. Les méthodes de biocontrôle à mettre en place ensuite ont pour objectif de maintenir les populations sous le seuil indicatif de risque (nombre maximal de thrips par plante ou par fleur). Avec des lâchers réguliers d'auxiliaires accompagnés d'apports de nourrissage, la pression thrips peut être contrôlée. A partir du mois de juillet, des auxiliaires spontanés comme les *Orius* peuvent être présents sur l'exploitation et réguler les populations de thrips sur les cultures de chrysanthèmes. La deuxième problématique est la contamination des cultures entre les saisons printanières et estivales qui doit être gérée par le nettoyage et la surveillance des lots de plantes restant plus longtemps dans les serres.



Des identifications récentes effectuées sur station et sur sites de production ont montré à nouveau l'omniprésence du thrips californien **Frankliniella occidentalis** sur les cultures ornementales. Le thrips du tabac, très proche en apparence peut se développer sur des cultures de cyclamens en causant des dégâts uniquement sur les feuilles contrairement au thrips californien dont sa présence reste particulièrement préoccupante en période de floraison. Par ailleurs, le développement de **Frankliniella occidentalis** est très rapide avec les hausses de températures et c'est un vecteur potentiel de **Tospovirus**, faisant partie des organismes réglementés.

D'autres thrips sont régulièrement observés : **Echinothrips americanus** et **Thrips setosus**, le premier présent sur impatiens, hibiscus, poinsettias et sauges, le second plus fréquent sur hortensias.



Dégâts F. occidentalis Cyclamen
Astredhor Sud-Ouest



F. occidentalis Chrysanthème
Astredhor Sud-Ouest



F. occidentalis Verveine
Astredhor Sud-Ouest
















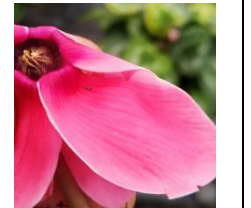
Larves E.americanus Impatiens
Astredhor Sud-Ouest



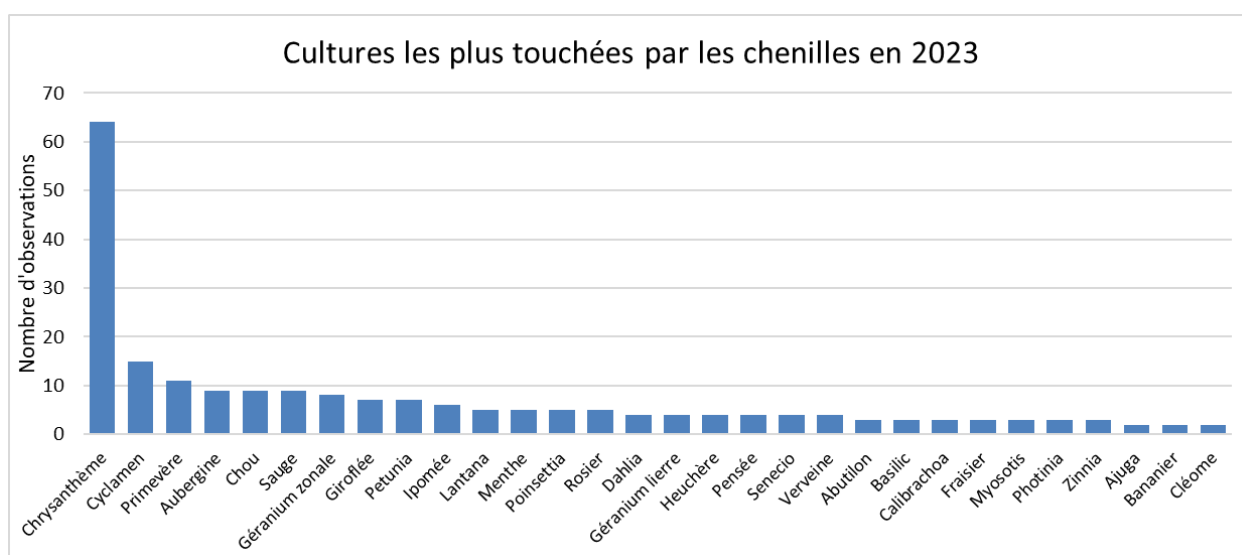
Dégâts E.americanus Hibiscus
Astredhor Sud-Ouest

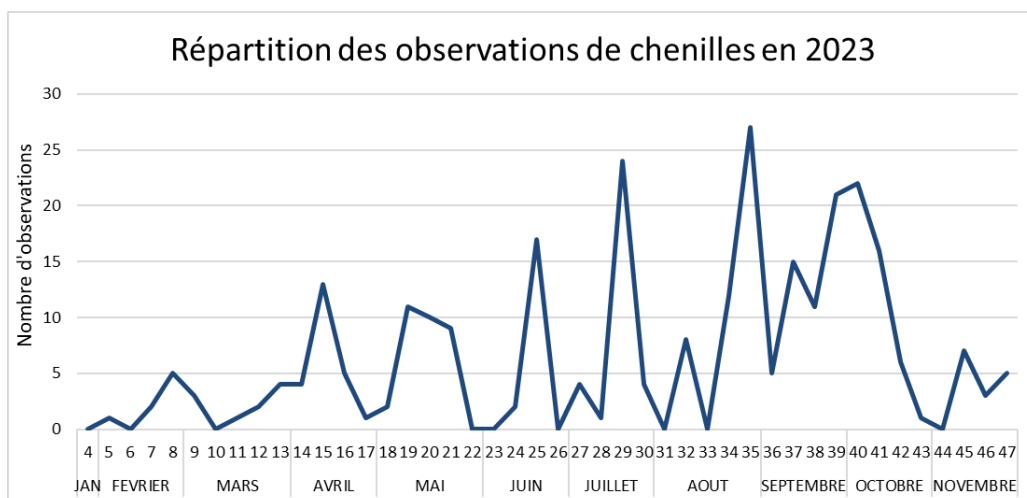


Thrips setosus Cyclamen
Astredhor Sud-Ouest

<i>Frankliniella occidentalis</i>	<i>Thrips setosus</i>	<i>Echinothrips americanus</i>	<i>Thrips parvispinus</i>	<i>Frankliniella intonsa</i>
<p>1.2 mm (femelle)</p>  <p>Adulte femelle (http://www.Insect.org)</p>  <p>Adultes Mâle, Femelle (https://www.forestryimages.org/)</p>  <p>Larve (Biobest)</p>	<p>1.3 mm (femelle)</p>  <p>Adulte femelle (http://www.thrips-id.com/)</p>  <p>Adulte mâle (http://www.thrips-id.com/)</p>  <p>Larve (http://www.thrips-id.com/)</p>	<p>1.6 mm (femelle)</p>  <p>Adulte (http://ephytia.inra.fr/)</p>  <p>Larves et pupes (anonyme)</p>  <p>Dégâts Poinsettia (ASTREDHOR Sud-Ouest)</p>	<p>1.4 mm (femelle)</p>  <p>Adulte femelle (http://www.thrips-id.com/)</p>  <p>Adulte mâle (http://www.thrips-id.com/)</p>  <p>Dégâts Dipladénia (ASTREDHOR Sud-Ouest)</p>	 <p>Adulte femelle (https://beratung.de-detec.de/)</p>  <p>Cyclamen (ASTREDHOR Sud-Ouest)</p>

• Chenilles





Faits marquants :

- Les chenilles sont au **3^{ème} rang** au niveau de la fréquence des observations. Elles concernent **10 % des diagnostics (8 % en 2022)** et représentent 70 % des visites d'entreprises (59 % en 2022).
- Les attaques sont moyennement fortes, le niveau atteint 1.6 (1.8 en 2022) et l'indice de gravité est de **3.2** sur une échelle de 9 (contre 1.8 en 2022).
- Les chenilles touchent de nombreuses **cultures (83 espèces végétales contre 58 en 2022)** avec une dominance nette sur chrysanthèmes (23% des observations), suivies par les cyclamens, primevères, aubergines, choux, sauges, géraniums zonales,...

Evaluation du risque

Les chenilles sont observées sur les cultures ornementales et potagères du printemps à l'automne. **Les dégâts les plus importants apparaissent généralement en fin d'été avec le cumul des générations et des remontées possibles de papillons venant des pays du sud.** Les pics d'observations les plus importants apparaissent de juin à octobre. La protection des cultures face à ce ravageur implique de connaître la grande diversité d'espèces présentes, leurs cycles de vie, leur nombre de générations pour positionner au mieux le piégeage par phéromones et les interventions correspondantes. La détection des pontes directement sur les plantes (surtout pour les noctuelles) permet d'intervenir de façon précoce.

Les dégâts les plus importants sont causés par les noctuelles défoliatrices ou foreuses de boutons floraux sur chrysanthèmes et bisannuelles dont la noctuelle de l'artichaut ***Chrysodeixis chalcites*** et la noctuelle de la tomate, ***Helicoverpa armigera***, et parfois également par des noctuelles terricoles comme ***Agrotis sp*** sur cyclamens principalement. Cette année, les conditions climatiques ont donné une pression plus forte que 2022, positionnant les chenilles devant les acariens et les cochenilles.

D'autres espèces nuisibles sont observées comme la pyrale ***Duponchelia fovealis*** souvent détectée tardivement par les dégâts irréversibles qu'elle cause sur chrysanthèmes, cyclamens, poinsettias et vivaces en rongant directement les collets des plantes. Le piégeage par phéromones et les plantes pièges comme l'heuchère sont très utiles pour maîtriser ce papillon très discret. Les pressions dépendent des années, des pratiques des producteurs et de la localisation des cultures.

Comme chaque année, sur plants de Chou et autres crucifères, des attaques de **teigne des brassicacées, *Plutella xylostella*** ont été observées. Chenilles de petites tailles, capables de perforer le feuillage (dégâts semblables aux morsures d'altises). Chrysalides vertes enrobées dans une soie fine, elles peuvent se trouver aussi bien sur les feuilles que sur la poterie.



***Chrysodeixis chalcites* Chrysanthème**
Astredhor Sud- Ouest



Larve *Plutella xylostella* Giroflée
Astredhor Sud- Ouest



Chrysalide *P. xylostella* Chou
Astredhor Sud- Ouest



Dégâts Duponchelia Cyclamen
Astredhor Sud- Ouest



Larve, dégâts Duponchelia Chrysanthème Astredhor Sud- Ouest



Cocons de terre et chrysalides Duponchelia Astredhor Sud- Ouest



Helicoverpa armigera Chrysanthème
Astredhor Sud- Ouest



Mine et chenille de Tuta absoluta
Astredhor Sud- Ouest

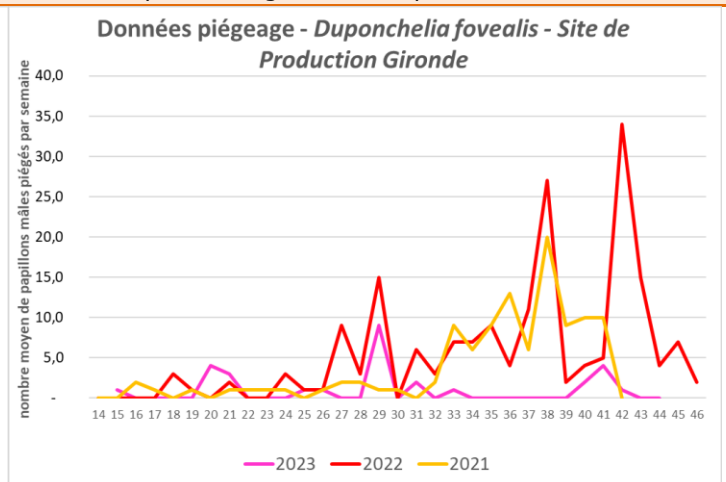
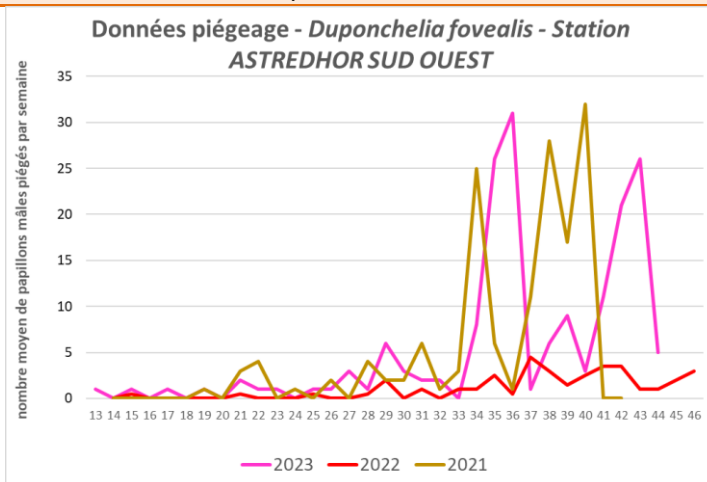


Dégâts Cacoecimorpha sp Cyclamen Astredhor Sud- Ouest

RESEAU DE PIEGEAGE LEPIDOPTERES

• Pyrale du cyclamen, *Duponchelia fovealis*

Les pièges à phéromones sont installés à la station d'ASTREDHOR Sud-Ouest et sur un site de production. Les vols sont suivis toute l'année en extérieur dès que les conditions sont favorables (début des captures autour des semaines 13-15). Cette année, un pic important a été observé fin août et un second fin octobre. A quelques semaines de décalage, les quantités de captures en station se rapprochent de celles observées en 2021. En revanche, sur le site de production, le piégeage montre une forte baisse de population cette année par rapport aux deux années précédentes. Les observations sur les chrysanthèmes ont confirmé cette tendance avec peu de dégâts causés par les chenilles.



Dégâts cyclamen
Astredhor Sud- Ouest



Dégâts cyclamen
Astredhor Sud- Ouest



Cocons de terre et chrysalides
Astredhor Sud- Ouest



Dégâts chrysanthème
Astredhor Sud- Ouest



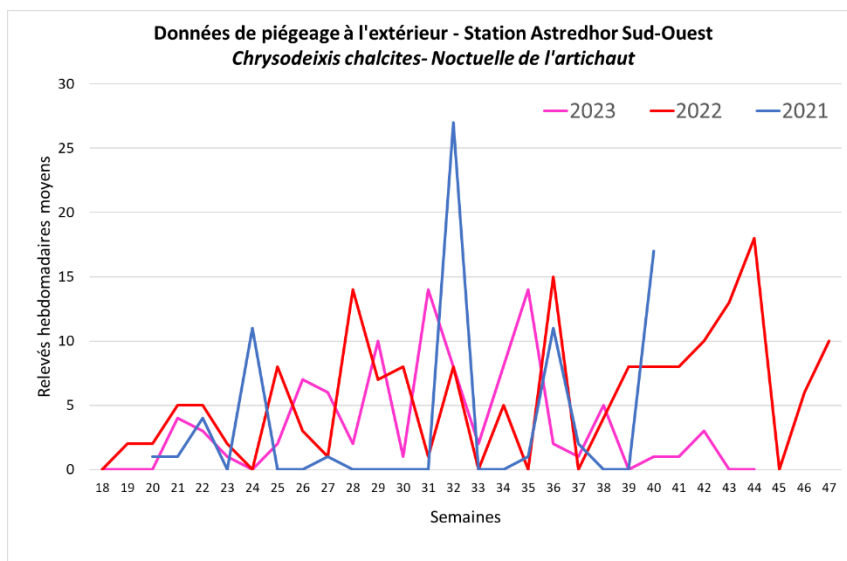
Larve, dégâts chrysanthème
Astredhor Sud- Ouest



Piégeage
Astredhor Sud- Ouest

• **Noctuelle de l'artichaut, *Chrysodeixis chalcites***

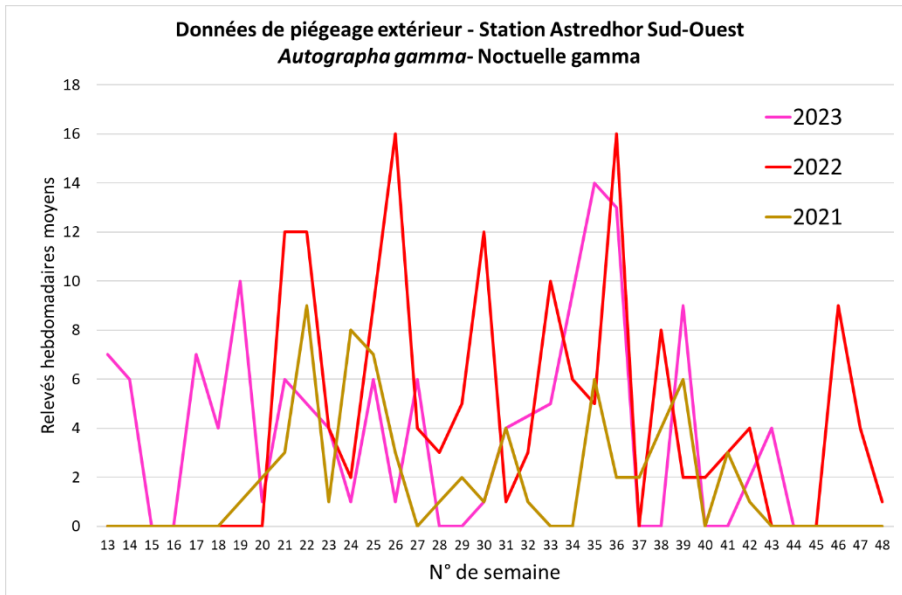
A ASTREDHOR Sud-Ouest, les relevés des pièges de la noctuelle de l'artichaut ont débuté en semaine 18 ; **jusqu'à 4 pics de vol** ont été repérés les années précédentes. Les quantités piégées cette année se rapprochent de celles de 2022 sur la période d'août et de septembre. En revanche, il n'y a pas eu de pics de vols importants observés sur le mois d'octobre en comparaison avec les années précédentes. Cette année, les populations de mâles ont décliné assez rapidement à partir de début septembre et aucun pic n'a été relevé en fin de saison.



Astredhor Sud-Ouest

• **Noctuelle Gamma, *Autographa gamma***

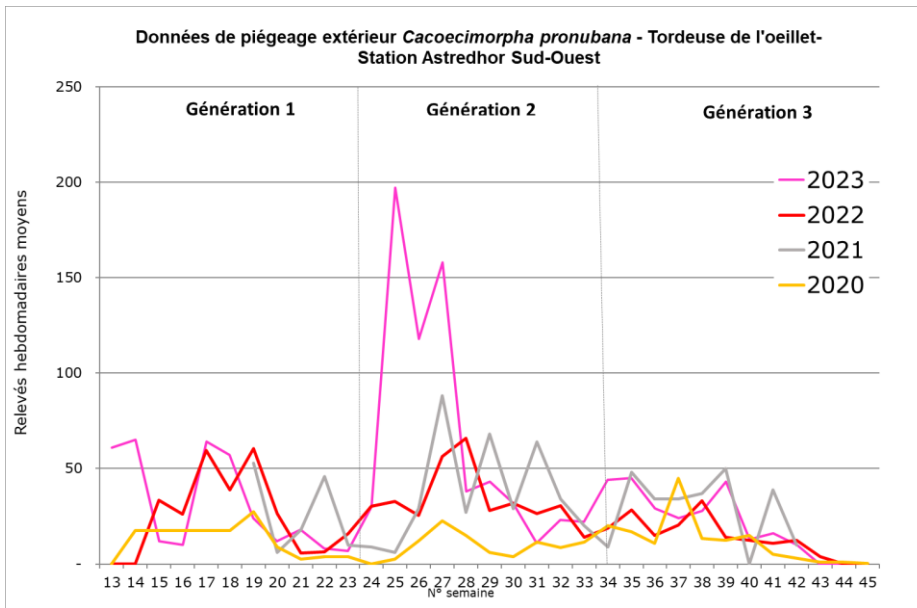
A ASTREDHOR Sud-ouest, les pièges à phéromones sont installés en extérieur depuis la semaine 13. Cette année comme les précédentes, des **pics de vol** réguliers sont repérés toutes les 3 à 4 semaines. Une baisse plus longue fin août se poursuit par un pic fort fin août et début septembre. Cette 3^{ème} génération est plus importante que les précédentes. Les derniers relevés sur l'automne montrent des niveaux de population très proches de ceux observés en 2022, en augmentation par rapport à 2021. Néanmoins, aucun pic tardif n'a été relevé cet automne comme en celui observé en 2022. Les précipitations très importantes sur Bordeaux ce mois de novembre ont fortement réduit les vols des derniers mâles.



Astredhor Sud-Ouest

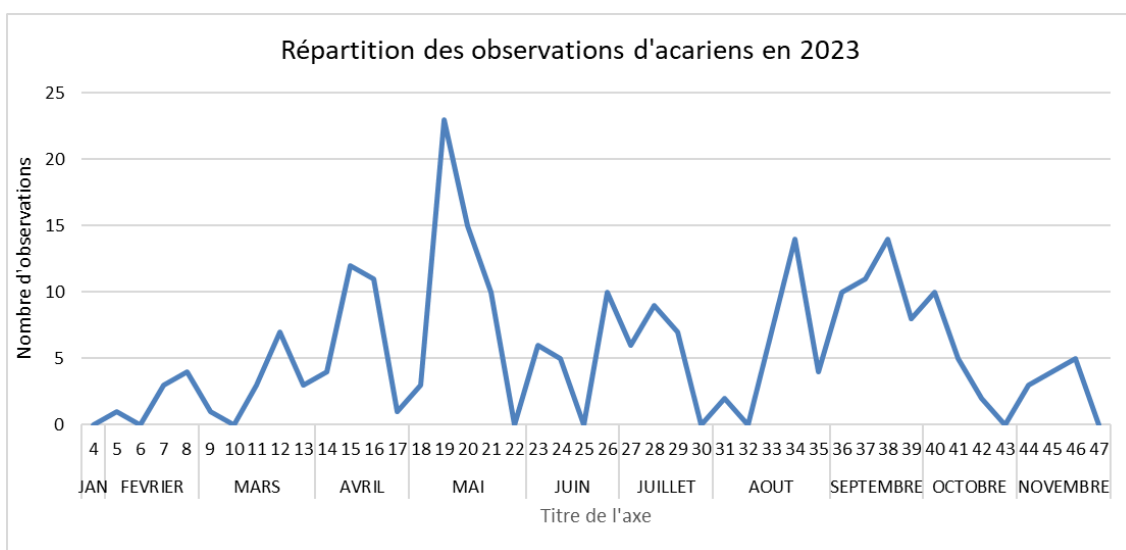
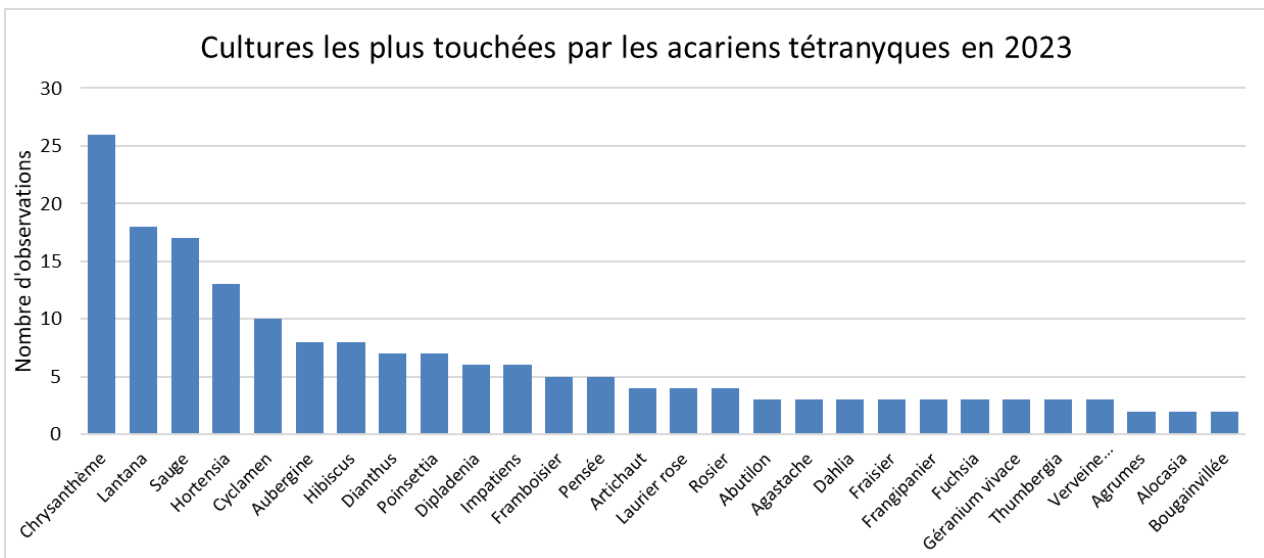
• **Tordeuse de l'œillet**, *Cacoecimorpha pronubana*

A ASTREDHOR Sud-ouest, les pièges à phéromones sont installés depuis la semaine 13. Jusqu'à **3 générations** sont repérées chaque année. Exceptée la 2^{ème} génération qui est très marquée cette année, les relevés de piégeage sur l'été et le début de l'automne sont proches des années précédentes. La dernière génération se maintient bien jusqu'à fin septembre puis chute en octobre.



Astredhor Sud-Ouest

• Acariens



Faits marquants :

- Les acariens sont au **4^{ème} rang** au niveau de la fréquence des observations. Ils concernent **9 % des diagnostics (10 % en 2022)** et représentent 66 % des visites d'entreprises (55 % en 2022).
- Les attaques sont assez fortes, le niveau atteint 1.8 (2.0 en 2022) et l'indice de gravité est de **1.8** sur une échelle de 9 (contre 3.9 en 2022).
- Les acariens touchent de nombreuses **cultures (82 espèces végétales contre 79 en 2022)**.

Evaluation du risque : les pressions des acariens tétranyques tisserands varient selon l'humidité et les températures observées dans les cultures. Généralement, les observations sont plus nombreuses sur les périodes plus chaudes et sèches, de juin à septembre dans le sud-ouest. Néanmoins, **les conditions climatiques sous-abris au printemps leur conviennent parfaitement** comme le montre le graphique de répartition des observations sur l'année avec un pic important sur le mois de mai. Les plantes particulièrement sensibles sur cette période sont le lantana, l'hortensia, le dipladéna, l'impatiens, le framboisier, les cucurbitacées, les aromatiques. Des lâchers de prédateurs sont fortement conseillés sur ces cultures sensibles et de façon systématique sur les agrumes, les plantes tropicales, les rosiers. A partir des mois de juillet et d'août, les acariens se retrouvent sur les chrysanthèmes, les cyclamens et les poinsettias et peuvent causer des dégâts dans des zones de serre particulièrement toujours ensoleillées, chaudes et sèches.

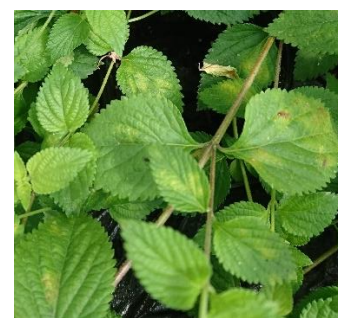
D'autres acariens phytophages comme les tarsonèmes ou phytoptes (visibles seulement avec des loupes fort grossissement) causent des dégâts chaque année dans les cultures d'impatiens, de pieds-mères et de solanacées (acariose bronzée sur tomate).



Dégâts Tétranyques Poinsettia
(Astredhor Sud-Ouest)

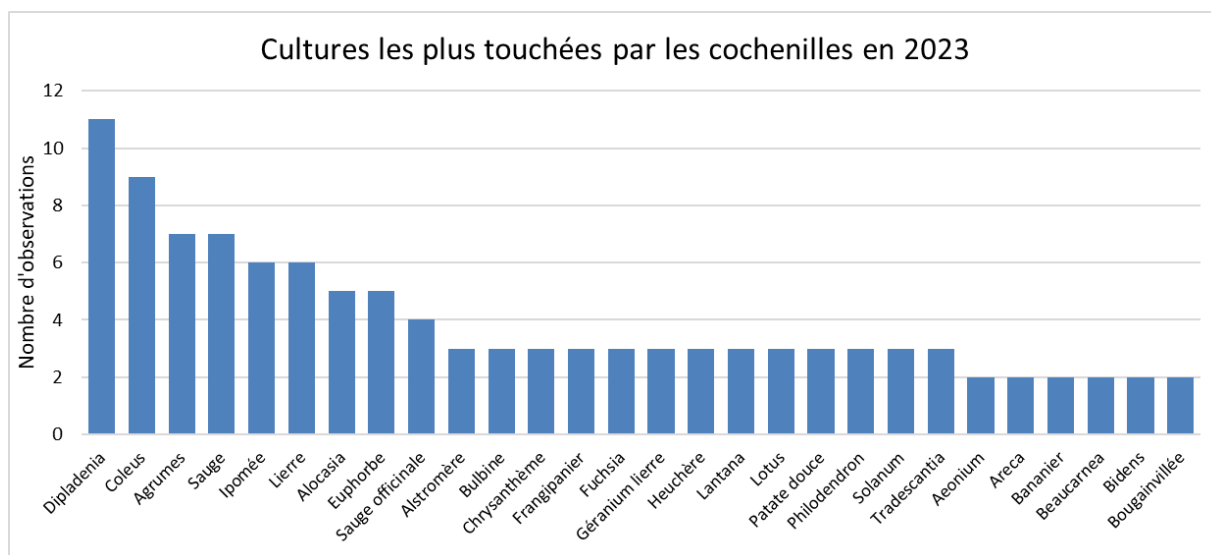


Dégâts Tétranyques Rosiers
(Astredhor Sud-Ouest)



Dégâts Tétranyques Lantana
(Astredhor Sud-Ouest)

• Cochenilles



Faits marquants :

- Les cochenilles atteignent le **5^{ème} rang** au niveau de la fréquence des observations. Elles concernent **6 % des diagnostics** (contre **11%** en 2022) et représentent 56 % des visites d'entreprises (47% en 2022).
- Les attaques sont assez fortes, le niveau atteint 2.1 (2.0 en 2022) et l'indice de gravité est de **2.1** sur une échelle de 9 (4.1 en 2022).

De nombreuses **cultures** sont **impactées, (84 espèces végétales contre 90 en 2022)**, ce qui en fait un ravageur aussi **polyphage** que les acariens et les chenilles. Les cultures les plus à risque sont les cultures de pieds-mères puisqu'elles sont menées dans des conditions très favorables pour l'installation des cochenilles (températures constantes, aucun déplacement de plantes, cultures sur plusieurs mois, remise en culture à partir d'anciens pieds-mères potentiellement touchés, peu de rotations sur une même aire de culture). Les autres sites touchés concernent surtout les exploitations cultivant des cultures printanières ou estivales à proximité de lots de négoce de plantes tropicales ou recevant des jeunes plants déjà infestés.

Evaluation du risque

Il s'agit majoritairement de **cochenilles farineuses** dont **la cochenille des agrumes, *Planococcus citri*, *Phenacoccus madeirensis*, la cochenille australienne, *Icerya purchasi*** et dans quelques cas **la cochenille farineuse des serres, *Pseudococcus longispinus***. Ce ravageur est très difficile à maîtriser puisqu'il se loge au cœur des plantes ce qui donne dans la plupart des cas des détections tardives. Les méthodes de lutte impliquent un suivi des niveaux de pression très rigoureux. Les plantes les plus fréquemment touchées sont les coléus, les agrumes, les sauges, les plantes tropicales (plantes vertes, dipladénias,...), les ipomées, les lierres,...



P.citri Dipladénia
(Astredhor Sud-Ouest)

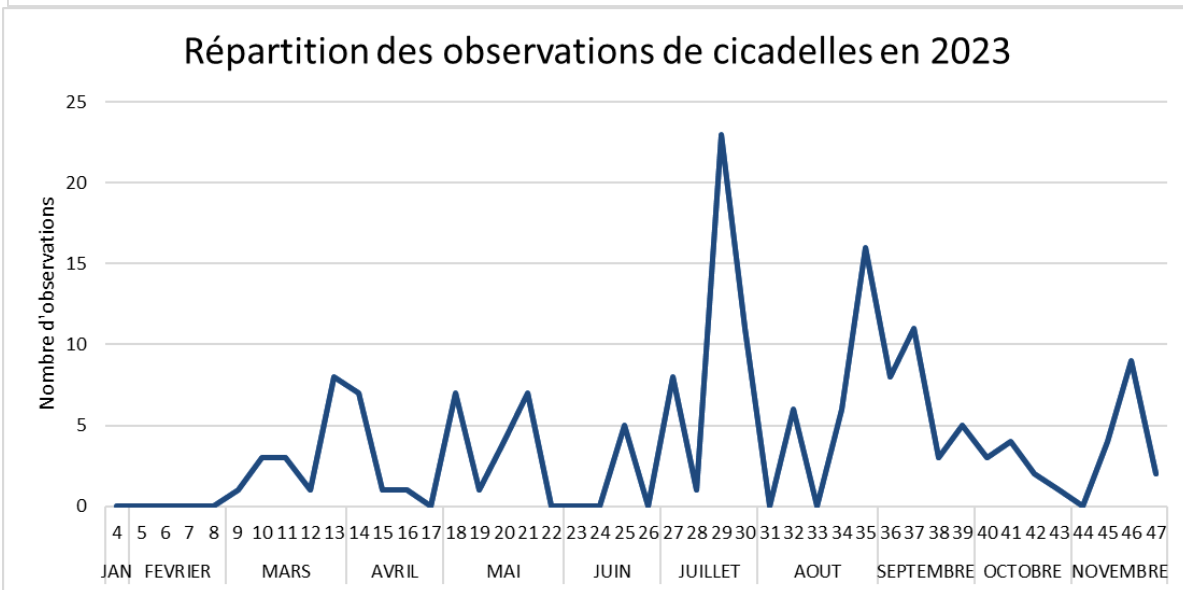
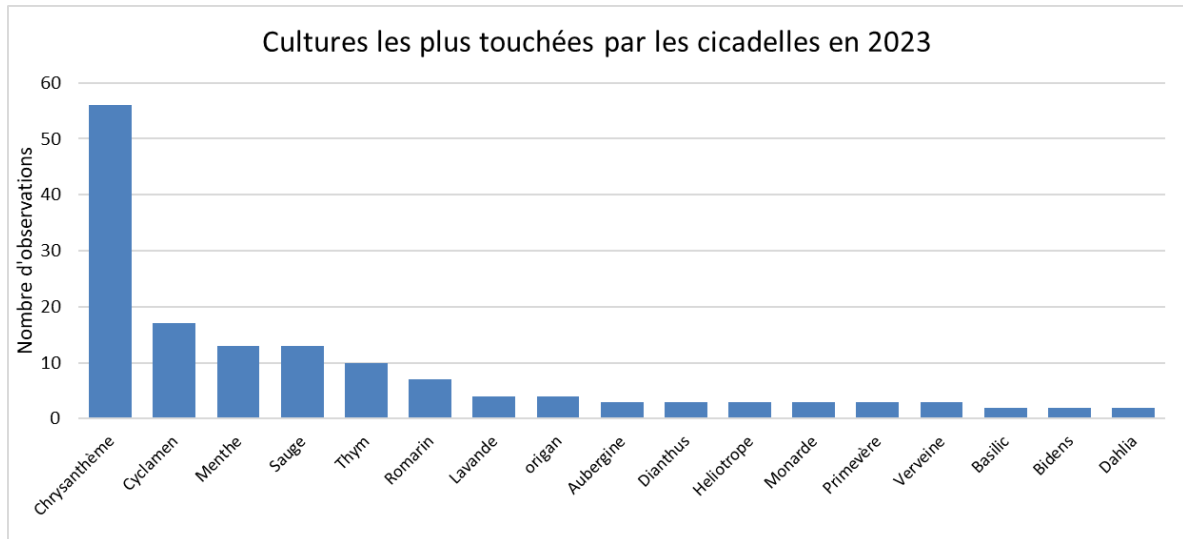


I.purchasi Agrumes
(Astredhor Sud-Ouest)



Pseudococcus longispinus
(Astredhor Sud-Ouest)

• Cicadelles



Faits marquants :

- Les cicadelles atteignent le **6^{ème} rang** au niveau de la fréquence des observations. Elles concernent **6 % des diagnostics**, contre seulement **3 %** en 2022 et représentent 52% des visites d'entreprises (43% en 2022).

- Les attaques sont moyennement fortes, le niveau atteint 1.7 comme en 2022 et l'indice de gravité est de 1.7 sur une échelle de 9 comme en 2022.

De nombreuses **cultures** sont **impactées, (41 espèces végétales contre 26 en 2022)**, ce qui montre la progression de ce ravageur dans les cultures ornementales, potagères et aromatiques. Les cultures les plus à risque sont les cultures estivales, chrysanthèmes et cyclamens, et les cultures aromatiques, menthes, sauges, thym, romarins et lavandes.

Evaluation du risque

Sous-abris, les cicadelles les plus régulièrement rencontrées sont la petite cicadelle verte, *Empoasca vitis* et les petites cicadelles « rayées » du genre *Eupteryx*. Elles profitent des températures plus élevées en début de printemps sous abris pour se développer puis sont attirées par les cultures irriguées sur la période estivale. Sur les plantes en pot de type annuelles, bisannuelles, potagères et aromatiques, ces petites cicadelles sont responsables de dépréciations visuelles causées par leurs piqûres répétées qui apparaissent sous forme de petites marques carrées jaunes. Quand les populations augmentent fortement, les plantes entières peuvent devenir totalement ternes et jaunes, c'est le cas par exemple des romarins, des lavandes et des thym.



Dégâts cicadelles sur romarin
(Astredhor Sud-Ouest)



Dégâts cicadelles sur romarin
(Astredhor Sud-Ouest)



Dégâts cicadelles sur sauge
(Astredhor Sud-Ouest)



Dégâts cicadelles sur verveine
(Astredhor Sud-Ouest)



Cicadelle *Eupteryx* sur chrysanthème
(Astredhor Sud-Ouest)



Larve *Empoasca vitis* sur cyclamen
(Astredhor Sud-Ouest)

• Autres ravageurs

- **Aleurodes** : des attaques proches de celles observées en 2022, **4 % des diagnostics**. Les principales plantes touchées restent les **poinsettias** (21 observations), les **dipladénias** (15 obs.), les **lantanas** (10 obs.), les **fuchsias** (7 obs.), les **hibiscus** (7 obs.), les **sauges** (7 obs.) et les **abutilons** (6 obs.). Les deux espèces ***Bemisia tabaci*** et ***Trialeurodes vaporarum*** sont retrouvées, la première étant la plus fréquente et la plus difficile à gérer. Les meilleurs résultats sont obtenus avec des lâchers d'acariens prédateurs et des applications régulières de champignons entomopathogènes homologués en produits de biocontrôle.



Pupes pleines et vides *Bemisia tabaci*
sur hibiscus Astredhor Sud- Ouest



Larves, adultes *Bemisia tabaci* sur
poinsettia Astredhor Sud- Ouest



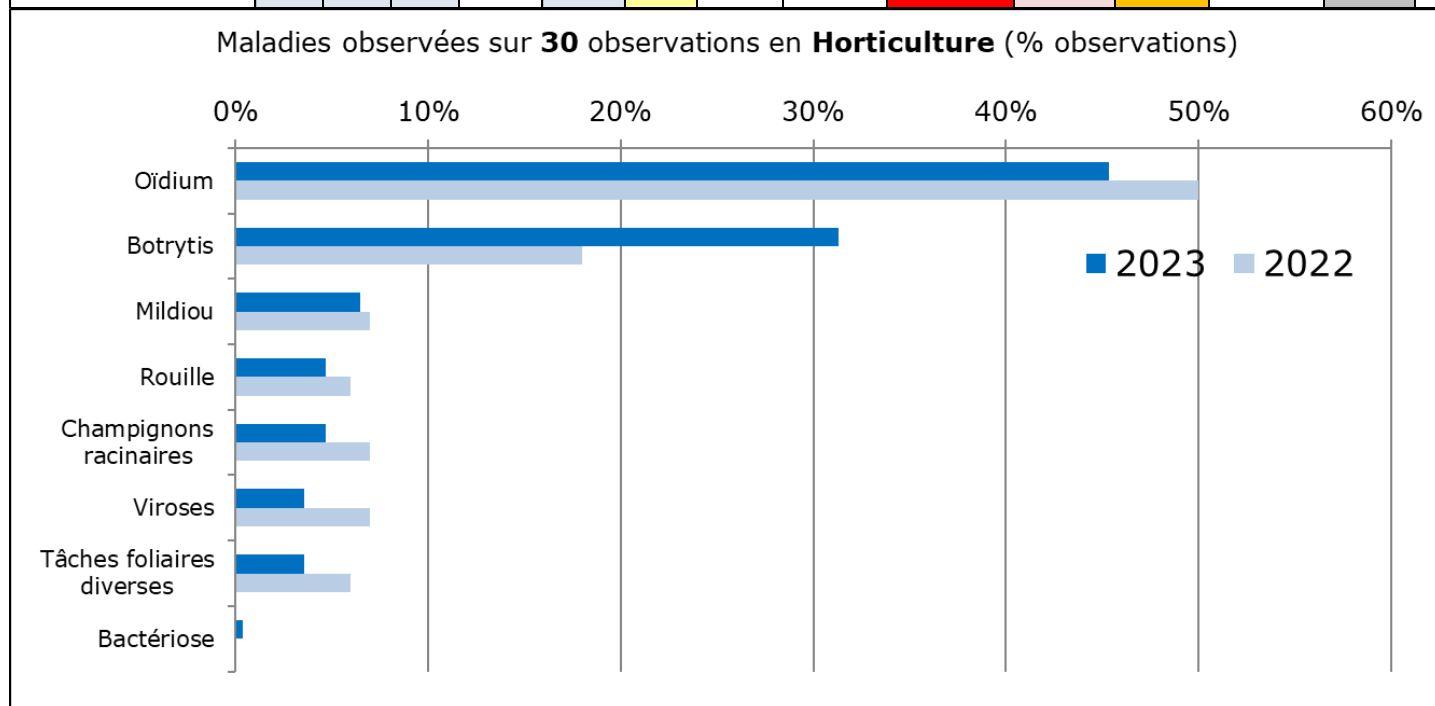
Dégâts *Bemisia tabaci* sur
dipladénia Astredhor Sud- Ouest

- **Mollusques (Escargots/Limaces) : 1 % des diagnostics**, des attaques d'intensité moyenne à forte (1.8) et une présence plus modérée (11 % des visites contre 18 % en 2022) observée sur artichauts (4 observations), aubergines (3 obs.), poivrons (3 obs.), sauges (3 obs.),...
- **Mineuses : 1 % des diagnostics**, attaques d'intensité faible (1.2) et une présence modérée (13 % des visites), observées sur dahlias (5 obs.), chrysanthèmes (3 obs.), cléomes (3 obs.), verveines (2 obs.) et zinnias (2 obs.),...

Maladies

278 observations (8 % des observations) ont été réalisées sur des cultures touchées par des maladies cryptogamiques ou bactériennes et virales (< 1 %).

Tableau 2 HORTICULTURE	Traitement données Maladies 2023 Janvier-Décembre - BSV FINAL													
	1	2	3	nb obs.	nb vis.	% vis.	% obs.	% obs.mal	Indice niveau d'attaque	Indice de fréquence	Indice de gravité	% obs./Mal.	Indice de gravité	
toute maladie confondue	52	80	20	278	146		9%	100%	1,0			2022	2022	
Oïdium	34	78	14	126	60	41%	4%	45%	1,8	3	5,5	50%	5,8	-
Botrytis	37	41	9	87	38	26%	3%	31%	1,7	3	5,0	18%	2,8	+
Mildiou	3	12	3	18	14	10%	1%	6%	2,0	1	2,0	7%	2,1	=
Rouille	2	6	5	13	12	8%	0%	5%	2,2	1	2,2	6%	1,9	+
Champignons racinaires	3	10	0	13	12	8%	0%	5%	1,8	1	1,8	7%	1,7	=
Viroses	7	3	0	10	9	6%	0%	4%	1,3	1	1,3	7%	1,5	=
Tâches foliaires diverses	0	8	2	10	8	5%	0%	4%	2,2	1	2,2	6%	2,1	=
Bactériose	0	0	1	1	1	1%	0%	0%	3,0	1	3,0			



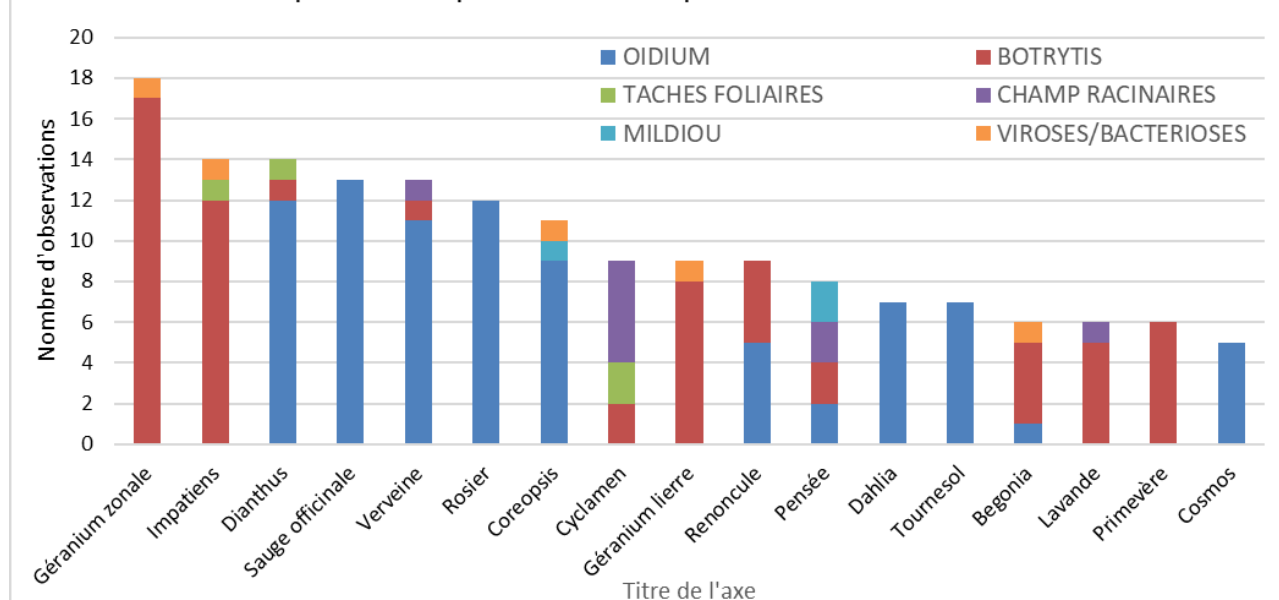
FREQUENCE :

Par rapport à 2022, les deux maladies principales restent **l'oïdium** et le **botrytis** et représentent trois quart des diagnostics. En comparaison avec 2022, l'oïdium a été légèrement moins fréquent et le botrytis plus souvent observé.

GRAVITE :

La **pression** de l'oïdium est légèrement inférieure cette année par rapport à 2022 tandis que celle du botrytis a augmenté à cause des observations plus nombreuses qui s'expliquent par une humidité relative globalement plus importante sous-abris cette année (pluviométries plus fortes).

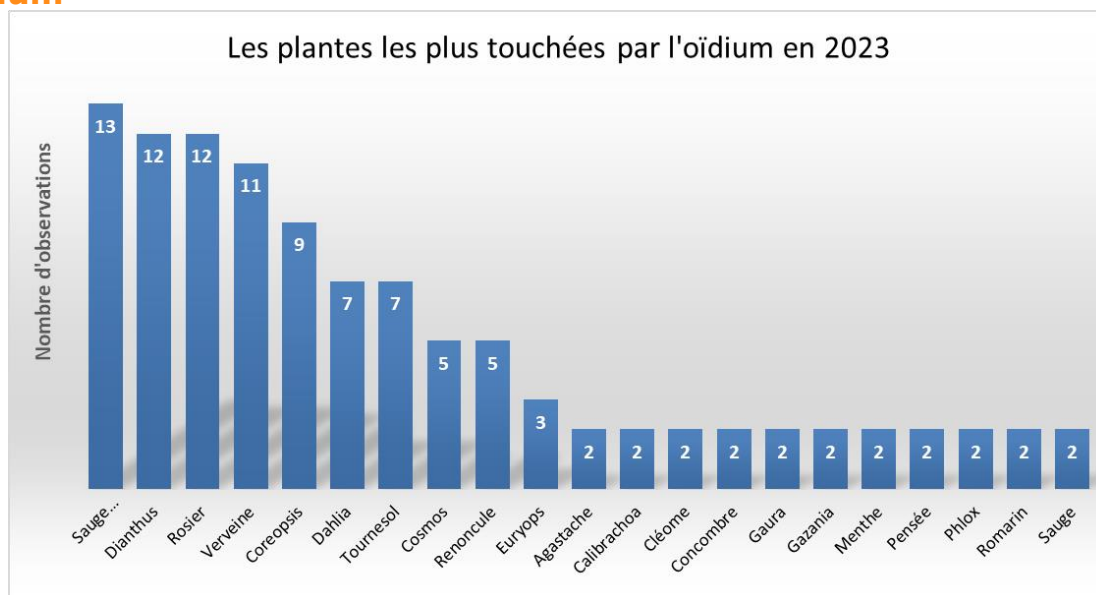
Les plantes les plus attractives pour les maladies en 2023



- ▶ Les **géraniums zonales, impatiens, œillets, sauges officinales et verveines** sont les cultures les plus fréquemment touchées par les maladies en 2023 en grande partie parce qu'elles sont très sensibles soit au botrytis pour les deux premières, soit à l'oïdium pour les suivantes. Les verveines, les cyclamens, les pensées et les lavandes sont à surveiller pour les maladies racinaires (phytophthora ou fusariose).

• Oïdium

Les plantes les plus touchées par l'oïdium en 2023



Faits marquants :

- L'oïdium atteint le **1^{er} rang** avec **45 % des diagnostics** (contre 20 % en 2022). Les **attaques** sont moyennes à **fortes 1.8** (contre **1.9** en 2022) et concernent **41 % des visites d'entreprise (45 % en 2022)**.
- L'oïdium atteint un niveau de **gravité** de **5.5** sur une échelle de 9 (contre 5.8 en 2022).
- **41 cultures** ont été **impactées** cette année (contre 32 en 2022).

Evaluation du risque

Les conditions variables de T° et d'humidité sont favorables au développement de l'oïdium : des nuits plus fraîches et humides dépassant 70% d'humidité relative suivies de journées sèches et ensoleillées inférieures à 40% d'humidité relative. Les zones de courant d'air (portes, allées, bordures) augmentent les risques en journée. Les cultures les plus sensibles sont les sauges officinales, les dahlias, les renoncules, les verveines, les œillets, les rosiers,... Des aspersion et brumisations régulières peuvent gêner le développement de l'oïdium en journée à condition de ne pas créer d'autres conditions favorables aux autres maladies.

Suivant les cultures, différentes espèces d'oïdium peuvent être impliquées. La biologie et les symptômes sont proches mais certaines espèces/cultures semblent plus difficiles à gérer.

En production, on trouve :

- Des espèces polyphages : *Erysiphe polygoni*, *Erysiphe cichoracearum*
- Des espèces spécifiques : *Sphaerotheca violae* sur Pensée,....



Oïdium *Salvia officinalis*
Astredhor Sud-Ouest

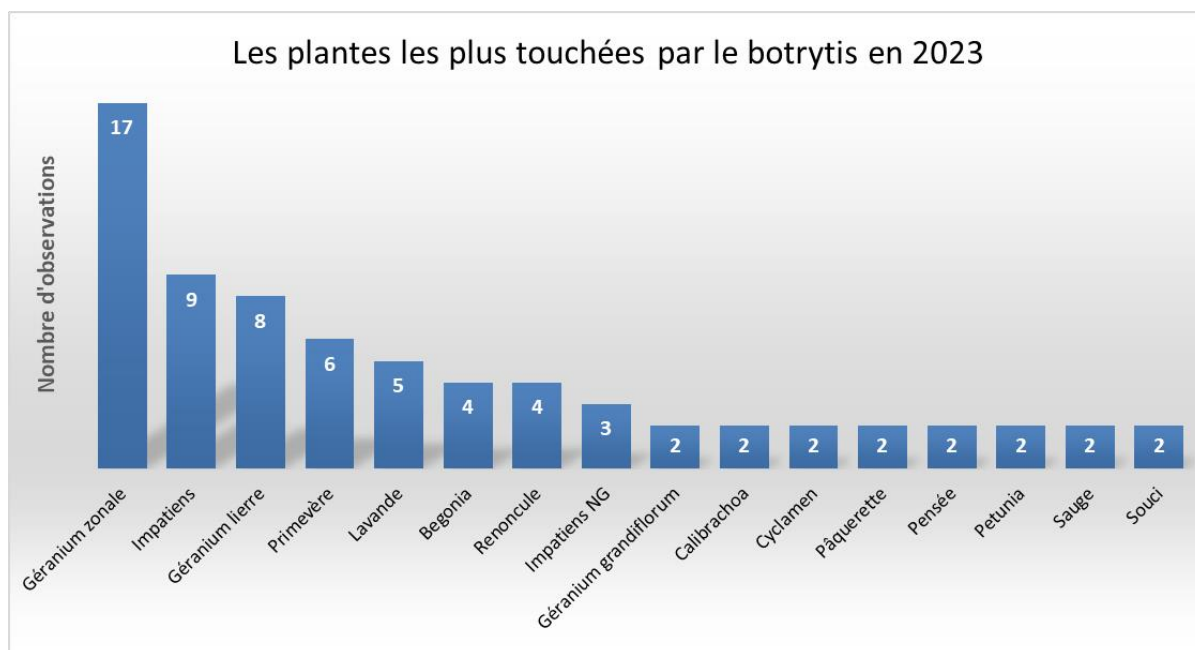


Oïdium *Dahlia*
Astredhor Sud-Ouest



***S. violae* Pensée**
Astredhor Sud-Ouest

• Botrytis

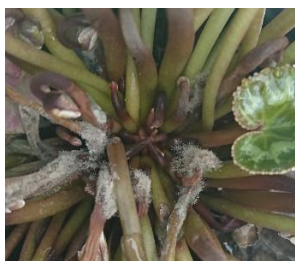


Faits marquants :

- Le botrytis atteint le **2nd rang** au niveau de la fréquence des observations. Il concerne **31 % des diagnostics** (contre 18 % en 2022).
- Les attaques sont moyennes à fortes, 1.7 (contre **1.4** en **2022**), et concernent **26 % des visites d'entreprise** (contre 15 % en 2022).
- Le niveau de **gravité** est de **5.0** sur une échelle de 9, contre **2.8** en 2022.
- 31 cultures ont été touchées en 2022, la majorité comportant des feuillages tendres et denses et des floraisons sur les périodes humides (géraniums, impatiens, primevères,...)

Evaluation du risque

Les conditions de développement du botrytis sont favorables de l'automne au printemps dans des serres peu chauffées, peu aérées, avec des cultures peu distancées et compactes. Sur ces périodes, il faut privilégier les interventions qui permettent de réduire l'humidité relative sous 80 % le plus d'heures consécutives possibles sur 24 heures (arrosages uniquement entre 11 et 15H, réduction des durées d'arrosage par subirrigation, aération plusieurs fois dans la journée). En parallèle, des nettoyages réguliers des organes végétaux fanés permettent d'éliminer les sources d'inoculum.



Botrytis sp. Cyclamen
Astredhor Sud-Ouest



Botrytis sp. Cyclamen
Astredhor Sud-Ouest



Botrytis sp. Primevère
Astredhor Sud-Ouest



Botrytis sp. Begonia
Astredhor Sud-Ouest

• Autres maladies

- **Mildiou** : les attaques concernent **6 % des diagnostics**, elles sont moyennes à **fortes 2.0**, concernent 11% des visites et **14 cultures** dont artichaut (2 observations), basilic (2 obs.), giroflée (2 obs.), pensée (2 obs.),.... Comme en 2022, la pression est assez faible cette année.

Evaluation du risque

La maladie est favorisée par une humidité saturante, un feuillage restant mouillé la nuit, des températures douces, un milieu confiné, mal aéré, des zones de flaquage (fuites !), des cultures trop arrosées ou dont les terreaux retiennent trop d'eau. Les périodes favorables sont le printemps, l'automne et les hivers doux.

Sur les plantes touchées, les attaques de mildiou sont souvent graves à cause du développement profond des mycéliums qui provoquent des jaunissements par plages étendues voire des chutes rapides de feuilles et des atteintes sur bois.

Les mildious sont toujours spécifiques d'une espèce ou d'une famille botanique. Le feutrage léger ou dense, blanchâtre ou gris violacé à la face inférieure des feuilles permet de confirmer le diagnostic.



Bremia lactucae Gazania
Astredhor Sud-Ouest



Bremia lactucae Artichaut
Astredhor Sud-Ouest

- **Rouille** : les attaques concernent **5 % des diagnostics**, elles sont moyennes à **fortes 2.2**, concernent 8% des visites et **8 cultures** dont anisodonte (4 obs.), gaura (2 obs.), pâquerette (2 obs.),.... Comme en 2022, la pression est assez faible cette année.

Evaluation du risque

Sur des périodes douces et humides (HR>70%, T° 10-15°C, printemps/automne/hiver), les cultures sensibles sont à surveiller en priorité de façon à détecter les premiers symptômes. Ils sont généralement visibles dans un premier temps sur les faces inférieures des feuilles. Cette détection précoce est indispensable pour rendre les interventions de biocontrôle efficaces.



Puccinia distincta Pâquerette
Astredhor Sud-Ouest



Puccinia pelargonii Pelargonium
Astredhor Sud-Ouest



Puccinia epilobii Gaura
Astredhor Sud-Ouest

- **Champignons racinaires** : les attaques concernent **5 % des diagnostics**, elles sont moyennes à **fortes 1.8**, concernent 8 % des visites et **8 cultures** dont cyclamen (5 obs.), pensée (2 obs.),.... Les symptômes observés sont des jaunissements de feuillages et/ou des flétrissements généralisés pouvant être causés par les agents pathogènes **Phytophthora, Pythium, Fusarium**.

Evaluation du risque

La plupart des champignons telluriques sont des parasites de faiblesse qui infectent les plantes suite à des stress racinaires. La gestion des arrosages (éviter les excès) selon les saisons et le choix des substrats (taux d'aération élevé) selon les plantes sont les leviers principaux pour contrôler les attaques de champignons racinaires. L'installation de micro-organismes bénéfiques classés dans les biostimulants ou dans les produits de biocontrôle est une aide supplémentaire à prendre en compte dans un contexte récurrent de dérèglement climatique.



Phytophthora Chrysanthème
Astredhor Sud-Ouest



Phytophthora Chrysanthème
Astredhor Sud-Ouest



Fusariose Cyclamen
Astredhor Sud-Ouest

- **Viroses** : les attaques concernent **4 % des diagnostics**, elles sont faibles à moyennes **1.4**, concernent 6% des visites et **9 cultures** dont pourpier (2 obs.), bégonia (1 obs.), chrysanthème (1 obs.),.... Il s'agit pour la plupart des genres tospovirus **réglementés, TSWV (Tomato Spotted Wilt Virus) et INSV (Impatiens Necrotic Spot Virus)**. Les symptômes prennent la forme de taches jaunes en forme de mosaïques ou d'arabesques plus ou moins contrastées. Ces symptômes peuvent évoluer jusqu'à la nécrose des feuilles.

Evaluation du risque

Les méthodes de prophylaxie (vide sanitaire complet, désinfection avec biocides, contrôle des jeunes plants, élimination des plants virosés, etc.) sont des pratiques systématiques en entreprise horticole qui permettent de limiter l'apparition des symptômes en production.



Virus TSWV sur chrysanthème
Astredhor Sud-Ouest



Virus TSWV sur géranium
Astredhor Sud-Ouest



Virus TSWV sur cyclamen
Astredhor Sud-Ouest

- **Taches foliaires** : les attaques concernent **4 % des diagnostics**, elles sont moyennes à **fortes 2.2**, concernent 5 % des visites et **6 cultures** dont tomate (3 obs., cladosporiose), blette (2 obs.), cyclamen (2 obs., anthracnose),.... La pression est globalement faible cette année et ne concerne que quelques exploitations.

Symptômes : selon les champignons pathogènes, les taches peuvent être noires, violacées, marrons, auréolées parfois de jaune, à « œil » (stries concentriques), à centres nécrotiques,...

Evaluation du risque

Les maladies liées aux taches foliaires dépendent de plusieurs champignons différents. Il peut s'agir par exemple d'**Alternaria** sur pensées et œillets (alternariose), de **Septoria** sur persil et renoncule (septoriose), de **Colletotrichum gloeosporioides** sur cyclamen (anthracnose) ou encore de **Passalora fulva** sur tomate (cladosporiose). Leur développement est favorisé par une humidité relative élevée supérieure à 75% et des températures douces, les périodes favorables sont le printemps et l'automne.



Alternaria dianthi Oeillet
Astredhor Sud-Ouest



Anthracnose Colletotrichum gloeosporioides sur cyclamen
Astredhor Sud-Ouest



Passalora fulva tomate Astredhor Sud-Ouest

Aspects réglementaires

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles" et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, **la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif** pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de substances actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. Si vos parcelles sont voisines de ces parcelles en floraison, porter une grande vigilance à vos traitements.
6. **Les traitements effectués le matin présentent un risque** pour les abeilles car le produit peut se retrouver dans les gouttes de rosée du matin, source vitale d'eau pour les abeilles.
7. Le nouvel arrêté du 20 novembre 2021 précise les conditions d'utilisation des produits phytopharmaceutiques sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ([ici](#))



Cultures en fleurs !

Les cultures peuvent être en fleurs et peuvent donc attirer les pollinisateurs

Ne pas oublier les adventices !

Des adventices en fleurs en bordures de parcelles peuvent également rendre les parcelles très attractives pour les abeilles

Aspects réglementaires

• Plantes de légumes :

Outre le respect de la réglementation sur la circulation des végétaux, la production est encadrée et suivie par le Service Officiel de Contrôle (SOC). Les producteurs en France et dans l'UE sont soumis à un agrément obligatoire. En France, un règlement technique de production est contrôlé sur les aspects qualité et suivi sanitaire et contrôle des parasites de quarantaine par le SOC. L'étiquetage est obligatoire : dénomination variétale, référence du producteur et n° de lot des plants pour assurer la traçabilité et remonter jusqu'à la semence initiale en cas de problème. Le contrôle sur les lieux de vente est assuré par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) pour vérifier la qualité des plants de légumes mis en vente et leur étiquetage.

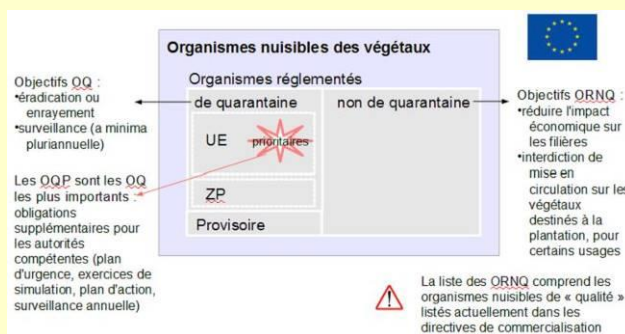
Pour en savoir plus : <https://www.semae.fr/producteur-plants-legumes/>; <https://www.semae.fr/service-officiel-contrôle-et-certification/reglements-techniques-production-contrôle-et-certification/>

• Règlement santé des végétaux 2016/2031.

Entré en vigueur depuis le 14 décembre 2019, il se traduit par une **nouvelle classification des organismes nuisibles des végétaux**, une **extension du dispositif Passeport Phytosanitaire (PP)** à tous les plants et matériel de multiplication végétal mis en circulation, une **responsabilisation accrue des professionnels** et la mise en place d'une stratégie préventive à l'importation vis à vis des risques phytosanitaires des pays tiers.

Les règlements 2019/1702 et 2019/2072 catégorisent les organismes nuisibles réglementés selon les définitions suivantes :

- **Organismes de Quarantaine (OQ)** : il s'agit d'organismes nuisibles pas ou peu présents sur le territoire de l'UE, ayant une incidence économique, environnementale ou sociale inacceptable. Il existe des mesures réalisables et efficaces pour prévenir l'entrée, l'établissement ou la dissémination de cet organisme nuisible sur ce territoire et en atténuer les risques et les effets. (exemple : *Ceratocystis platani*, le chancre du platane)
- **Organismes de Quarantaine Prioritaire (OQP)** : s'ajoutent aux définitions précédentes le fait que les incidences économique, environnementale ou sociale potentielle sont les plus graves pour le territoire de l'UE. (exemple : *Xylella fastidiosa*)
- **Organismes de Quarantaine de Zone Protégée (OQZP)** : Il s'agit d'organismes nuisibles présents sur le territoire de l'UE mais absents sur le territoire d'un État membre ou une partie de celui-ci. Ce territoire ou partie de territoire est considéré comme une zone protégée vis à vis de l'organisme nuisible considéré. (exemple : *Erwinia amylovora*, le feu bactérien /Corse)
- **Organismes Réglementés Non de Quarantaine (ORNQ)** : ils sont présents sur le territoire de l'UE et sont transmis principalement par des végétaux spécifiques destinés à la plantation (exemple : le virus de la sharka).



Des informations complémentaires sont accessibles en ligne sur le site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : [lien 1](#), [lien 2](#)

En horticulture, guide sur le passeport phytosanitaire et nouvelle classification des organismes nuisibles- décryptages pour le secteur ornemental, publiés en avril 2020 (réservé aux adhérents Astredhor)
Contact : ASTREDHOR. Chargé de mission "Protection des cultures".
Laurent Jacob. 01.53.91.44.96, laurent.jacob@astredhor.fr



La nouvelle politique phytosanitaire de l'Europe : décryptage pour le secteur ornemental



Plan de technique : Nouvelle classification des organismes nuisibles aux végétaux

Les observations nécessaires à l'élaboration du **Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Horticulture/Pépinière** sont réalisées par **ASTREDHOR Sud-Ouest** sur des entreprises d'horticulture et de pépinière ornementale.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".